

Rapport d'activité 2025



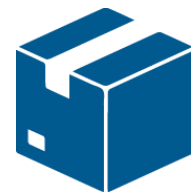
Sommaire

Table des matières

ACTIVITES.....	4
I. TRANSFERTS ET TRAITEMENT DES COLLECTIONS.....	4
1) <i>Transferts de documents effectués au cours de l'année 2025</i>	5
2) <i>Recueil des besoins pour la programmation 2026-2027</i>	16
3) <i>Traitement des collections</i>	21
II. COMMUNICATION DES DOCUMENTS.....	27
1) <i>Evolution des communications</i>	27
2) <i>Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents</i>	31
3) <i>Navette</i>	32
III. CONSERVATION PARTAGEE DES PERIODIQUES (PCP).....	33
1) <i>Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques</i>	33
2) <i>Soutien du CTLes aux PCP</i>	35
3) <i>Participation du CTLes aux PCP pour ses propres collections</i>	37
4) <i>Evénements extérieurs liés aux PCP</i>	39
5) <i>Appel à manifestation d'intérêt 2026-2030 : passage des PCP aux PGP</i>	39
IV. COMMUNICATION ET VISIBILITE DE L'ETABLISSEMENT.....	43
1) <i>Communication interne</i>	43
2) <i>Communication externe</i>	43
MOYENS.....	45
I. GESTION DU PERSONNEL.....	46
1) <i>Effectifs</i>	46
2) <i>Promotions obtenues en 2025</i>	48
3) <i>Mutations obtenues en 2025</i>	48
4) <i>Télétravail</i>	48
II. FORMATION ET VIE DE L'ETABLISSEMENT.....	50
1) <i>Formation continue</i>	50
2) <i>Présentation du CTLes aux équipes de bibliothèques</i>	51
3) <i>Comité social d'administration (CSA)</i>	51
4) <i>Création du Comité d'Orientation Stratégique (COS)</i>	51
III. BUDGET.....	53
1) <i>Audit financier</i>	53
2) <i>Travaux financiers</i>	53
3) <i>Compte financier</i>	53
4) <i>Suivi du budget</i>	53
5) <i>Gestion de l'immobilier</i>	60
IV. BATIMENTS.....	61
1) <i>Travaux de rénovation, de maintenance et d'entretien</i>	62
2) <i>Conformité des trappes de désenfumage des magasins de type industriel</i>	62
3) <i>Réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges</i>	62
V. INFORMATIQUE.....	63
1) <i>Parc informatique du CTLes</i>	63
2) <i>Mise en place d'une nouvelle infogérance</i>	63
3) <i>Syrtis, le nouveau SID du CTLes</i>	63
4) <i>Flora, plateforme de travail collaboratif des PCP</i>	64

5)	<i>Base de gestion de la conservation partagée des périodiques</i>	64
6)	<i>Évolution des applications comptables</i>	64
ORIENTATIONS POUR 2026		66
1)	<i>Politique générale de l'établissement</i>	67
2)	<i>Activités liées aux collections</i>	68
3)	<i>Domaine informatique</i>	68
4)	<i>Gestion financière</i>	69
5)	<i>Recrutements</i>	70
6)	<i>Persepctives immobilières</i>	70

ACTIVITES



I. Transferts et traitement des collections

1) Transferts de documents effectués au cours de l'année 2025

1. Documents réceptionnés au titre

des dépôts et des cessions

En 2025, le CTLes a reçu **3 671 mètres linéaires (mL)** de collections en provenance de **12 bibliothèques**.

On continue d'observer un **déséquilibre** majeur entre les **dépôts**¹ (97 % des versements en 2025) et les **cessions** (3 %).

Seule la **cession** permet actuellement au CTLes de développer une collection unifiée, dédoublonnée, à la conservation et à la communication rationalisées, pour un **bénéfice collectif**.

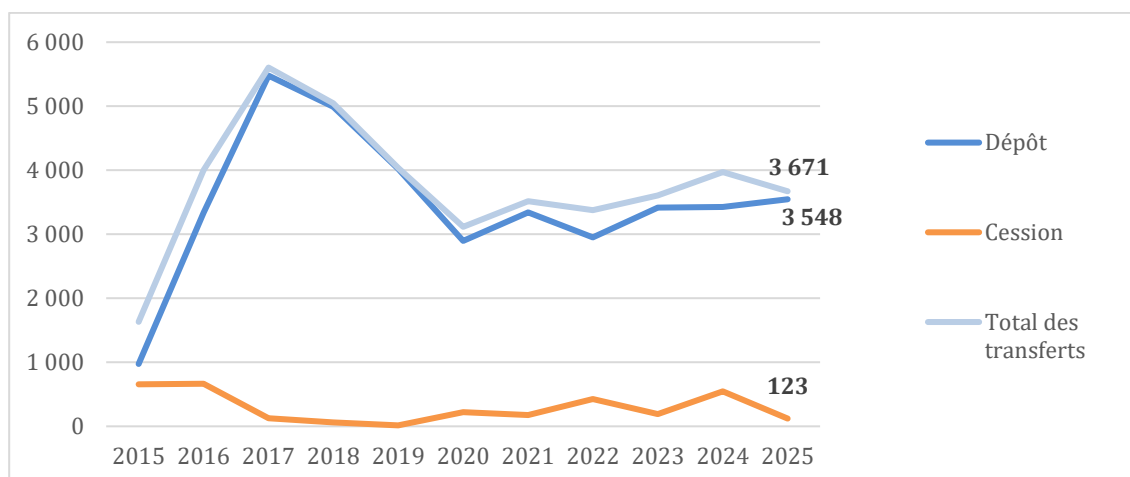
ÉVOLUTION DES DEPOTS ET CESSIONS DEPUIS 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépôts (mL)	974	3 334	5 477	4 989	4 023	2 894	3 339	2 950	3 416	3 428	3 548
Cessions (mL) avant dédoublement	658	665	126	59	15	222	178	424	189	545	123
Total des transferts (mL)	1 632	3 999	5 603	5 048	4 038	3 117	3 517	3 374	3 605	3 973	3 671

¹ Dans le cas du « dépôt », les bibliothèques versantes restent propriétaires de leurs collections et louent

les espaces de stockage correspondants au CTLes. Elles continuent de recevoir et gérer les demandes de communication des documents, qu'elles adressent au CTLes.

ÉVOLUTION DES DEPOTS ET CESSIONS DEPUIS 2015



Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a reçu 34 versements, soit une baisse du nombre d'opérations par rapport à 2024 où ont eu lieu 36 versements. Le nombre de mL est inférieur à celui de l'exercice précédent : 3 671 mL contre 3 973 mL, soit une baisse de 303 mL.

La moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes pour chaque transfert est légèrement inférieure à celle enregistrée en 2024, avec 108 mL contre 110 mL précédemment.

Des créneaux de travail avaient en outre été réservés lors de la programmation pour traiter 338 mL de stockage provisoire transformé en dépôt, ce qui porte à **un total de 4 008 mL le volume de collections traitées par les équipes en 2025.**

Le tableau suivant montre l'évolution des métrages des dépôts et cessions, incluant la transformation du stockage provisoire en dépôt depuis 2020 en mL.

ÉVOLUTION DES METRAGES DES DEPOTS ET CESSIONS (DONT TRANSFORMATION DU STOCKAGE PROVISOIRE EN DEPOT) DEPUIS 2020

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL des transferts en mL	3 117	3 517	3 374	3 605	3 973	3 671
Stockage provisoire transformé en dépôt	309	197	212	812	320	338
TOTAL des métrages traités en mL	3 426	3 714	3 586	4 417	4 293	4 009

Le tableau de la page suivante indique la liste des opérations programmées en 2025.

LISTE DES OPERATIONS REALISEES EN 2025

2025													
Janvier				Transfert 1 INHA 50 ml (mono)				Transfert 2 Gernet Glotz 68 ml (42 mono + 26 pério)			Transfert 3 BIS 117,5 ml (pério) => 120 ml		Transfert 4 BIS 117,5 ml (pério) => 120 ml
Février			Transfert 5 BIS Géographie => BIS 85 ml (pério) => 120 ml			Transfert 6 BIS Géographie 85 ml (pério) => 120 ml		Campus Condorcet SP > dépôt 112,82 ml (pério)			Campus Condorcet SP > dépôt 112,82 ml (pério)		
Mars			Campus Condorcet SP > dépôt 112,82 ml (pério)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 7 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 8 Sciences Po 120 ml (mono)		
Avril			Transfert 9 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 10 Sciences Po 120 ml (mono)					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 12 BIU Cujas 110 ml (mono => pério)
Mai				Transfert 13 Sorbonne Université - GEOS 100 ml (périos)				Transfert 14 Sorbonne Université - GEOS 103,60 ml (périos)			Transfert 15 Sorbonne Université - 101,80 ml GEOS (58,4) + MIR (43,4) (pério)		Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs
Juin			Transfert 16 BIU Cujas 110 ml (mono)			Transfert 17 BIU Cujas 110 ml (périos)				Transfert 18 BIU Cujas 120 ml (périos)			Transfert 19 Sciences Po 120 ml (mono)
Juillet			Transfert 20 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 21 Sciences Po 120 ml (mono)				Transfert 22 Sciences Po 120 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs
Août			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs				Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs
Septembre			Transfert 24 BIS 117,5 ml (pério) => 120 ml			Transfert 25 BIS 117,5 ml (pério 40 ml + monos 80 ml) => 120 ml				Transfert 26 BIS 102 ml (mono) => 120 ml			Transfert 27 Musée Quai Branly 87,14 ml (pério)
Octobre			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 28 BIU Cujas 110 ml (mono)				Transfert 29 Sorbonne Université- MIR 101,80 ml (périos)			Transfert 30 Sorbonne Université- MIR 101,80 ml (périos)
Novembre			INHA SP > Dépôt 95 ml							Transfert 32 BSG 105,19 ml (périos) => 120 ml > 104,56 ml (+ monos)			Transfert 33 Université Paris Dauphine 50 ml (pério) ANNULÉ
Décembre			Transfert 34 Université de Paris - BIUS M 120 ml (pério > thèses)			Transfert 35 Université de Paris - BIUS M 120 ml (pério) ANNULÉ				Transfert 36 Université de Paris - BIUS M 120 ml (thèses > pério)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs

- Transformation de dépôt en cession / Retours définitifs
- Transfert : Cession
- Transfert : Dépôt
- Transformation de stockage provisoire en dépôt ou cession
- WE et jours fériés
- Fermeture CTLes

VENTILATION PAR TYPE DE DOCUMENTS EN METRES LINEAIRES

Monographies Dépôt	Monographies cession	Périodiques dépôt	Périodiques cession	Thèses dépôt	Thèses cession
2 094,94	0,00	1 452,36	76,76	0,41	46,20
2 094,94		1 529,12		46,61	
3 670,67					
57,07%	0,00%	39,57%	2,09%	0,01%	1,26%
57,07%		41,66%		1,27%	
100,00%					

Les **documents reçus** en 2025 ont été pour une majorité des **monographies** (57,07 %). La part qu'elles représentent dans l'ensemble est en baisse par rapport à 2024 où le CTLes avait reçu 75,45 % de monographies. La

part des périodiques a fortement augmenté en 2025 (41,66%) par rapport à l'exercice précédent (22,50 %). **La part des thèses reste faible** (1,27 % en 2025 et 2,05 % en 2024).

2. Documents réceptionnés au titre du stockage provisoire

Le stockage provisoire s'adresse aux établissements ayant un besoin de vider temporairement des locaux pour une mise en sécurité d'urgence de collections ou des travaux de réno-

vation. Les demandes sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. Les collections ne sont pas signalées dans le système d'information du CTLes ni disponibles en communication.

Cas particulier du Campus Condorcet

L'unification des collections du Campus Condorcet, issues d'une cinquantaine de bibliothèques, s'est faite entre 2019 et 2021 dans les magasins du CTLes. Après l'ouverture de l'Humathèque du Campus Condorcet en 2021 (Grand équipement documentaire à l'époque), il a été convenu que les collections restant au CTLes seraient progressivement transformées en dépôt, dans le cadre du plan de charge année après année, d'un travail de fond estimé à plus de 20 ans. L'opération a été entamée en 2023. Au 31 décembre 2025, ces collections occupent 11 200,60 mL de stockage provisoire sur étagères et 7 000 mL de stockage provisoire sur palettes (auxquels il faut ajouter des versements réalisés précédemment par des bibliothèques désormais intégrées à l'Humathèque). Ces collections en stockage provisoire sont communicables par exception, à la charge unique du Campus Condorcet qui a mis en place sa propre navette de livraison et effectue lui-même les prélèvements en magasins.

Cas particulier de la Bibliothèque nationale de France (BnF)

En 2018, la BnF et le CTLes ont signé une convention de cinq ans de stockage provisoire de manière dérogatoire au périmètre de compétences du CTLes, en attendant que la BnF construise un nouveau bâtiment. En 2021, celle-ci a annoncé qu'elle quitterait le site de Bussy pour un futur centre de conservation à Amiens. En 2023, les espaces réservés initialement sur étagères (laissées vides) pour un total de 8 193,56 mL ont pu être libérés pour les futurs besoins des BU franciliennes, à l'occasion de la négociation de la nouvelle convention avec la BnF, pour une nouvelle période de cinq ans (2024-2028) et de l'ajustement de ses besoins. Au 31 décembre 2025, les collections de la BnF demeurant en stockage provisoire au CTLes occupent 141,52 mL de collections sur étagères et 10 000 mL de collections sur palettes.

Cas particulier de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)

Le fonds BIS, dit « Fonds orange » en raison d'une procédure interne au CTLes qui utilise des bordereaux de couleur orange pour les demandes de communication portant sur ce fonds, est un cas à part, représentant 11,6 kmL. A l'origine, ces collections ont été confiées en stockage provisoire au CTLes pour la durée des travaux de rénovation de la BIS (2010-2013), mais n'ont pu réintégrer le site de la Sorbonne à cause de la réduction globale de l'espace dévolu au stockage après travaux et mise aux normes de sécurité. Il a été convenu avec la BIS que ces collections seraient hébergées au CTLes sous le statut de dépôt, sans avoir pu être intégrées dans son système informatique. L'avancée significatif du catalogage de ses collections par la BIS ouvre une perspective pour définir un plan pluriannuel d'intégration de ces collections dans le fonds ordinaire. Actuellement, la communication est gérée par le CTLes, mais manuellement, en nécessitant une procédure parallèle. Cette situation non standard apporte une complexification à la gestion du stockage sur le site. Elle rend aussi impossible la réalisation de certaines statistiques et explique que ces collections ne soient pas prises en compte dans certains des tableaux et graphiques suivants.

En 2025, la reprise par le Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) de ses collections hébergées à titre provisoire a **libéré des espaces de stockage sur palettes** à hauteur de 1 940 mL.

Les **collections conservées** au CTLes au titre du **stockage provisoire** occupent au 31 décembre 2025 **près de 42 kmL**, dont **17 172,56 mL** stockés sur **palettes** et **24 545,06 mL** conservés sur **étagères**.

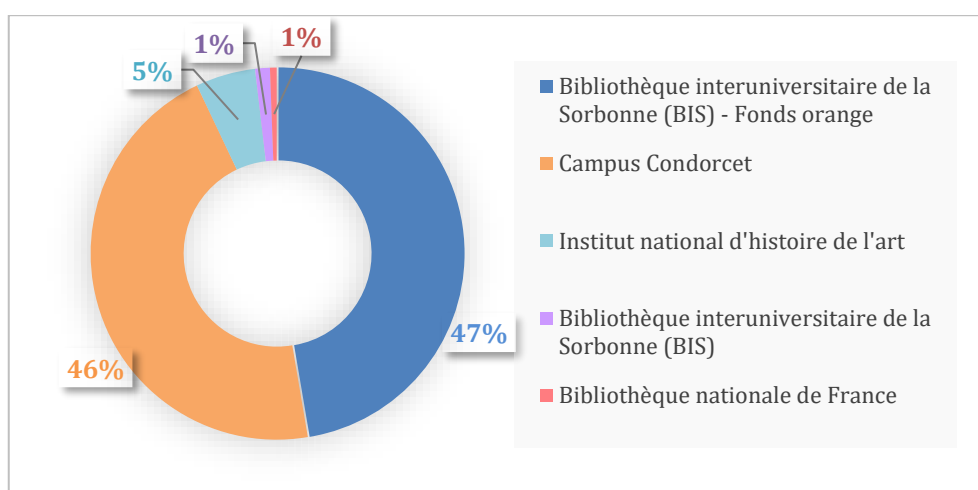
Le tableau ci-dessous liste les collections en stockage provisoire au CTLes pour l'année 2025.

LISTE DES STOCKAGES PROVISOIRES EN COURS AU CTLES EN 2025

Établissement	Date de dépôt	Métrage en mL	Nombre de cartons		Boîtes atypiques	Nombre de palettes
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) - SP	25/05/2009	315,20	788		2	
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) - Fonds orange	02/06/2009	11 615,14				
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	31/05/2017	1 272,60				
Institut de France (bibliothèque Thiers)	03/01/2018	54,00				
Institut de France (bibliothèque Thiers)	12/01/2018	70,16				45
Institut de France (bibliothèque Thiers)	29/05/2018	48,40	121			
Campus Condorcet	01/09/2019	11 200,60				
Campus Condorcet	01/09/2019	7 000,00				353
Bibliothèque nationale de France (BnF)	21/10/2019	141,52				
Bibliothèque nationale de France (BnF)	21/10/2019	10 000,00				
TOTAUX		41 717,62	909		2	398

Le graphique suivant montre la répartition des collections en stockage provisoire conservées sur étagères (24 545,06 mL) en pourcentage.

REPARTITION DES COLLECTIONS EN STOCKAGE PROVISOIRE CONSERVEES SUR ETAGERES



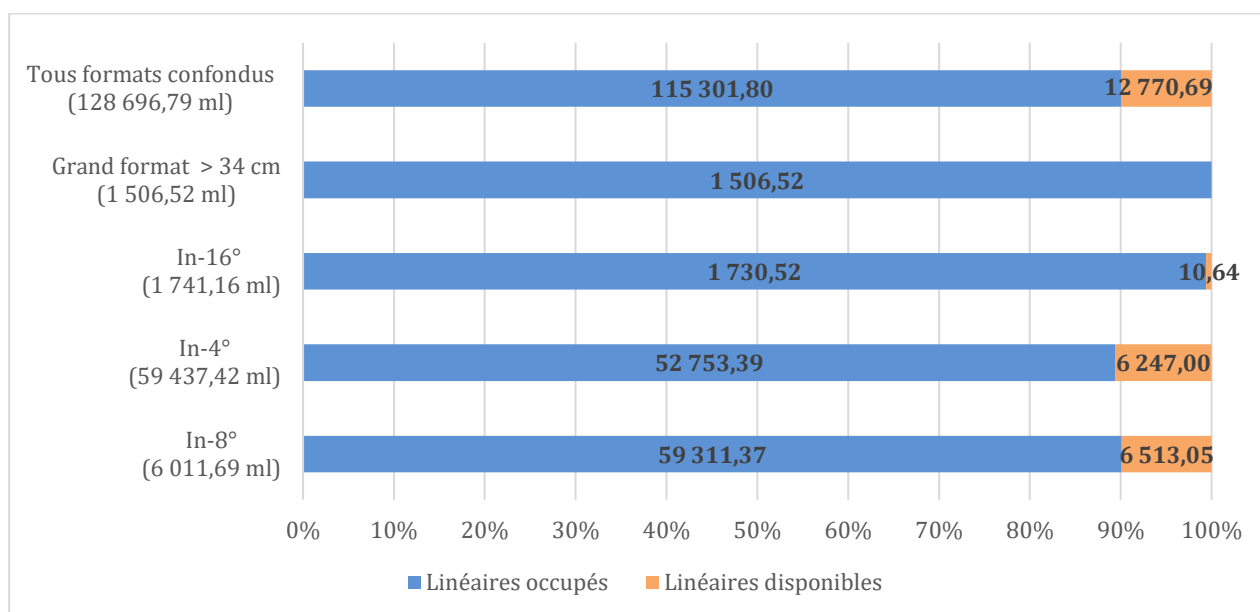
3. Volumétrie des documents conservés dans les magasins du CTLes (tous statuts confondus)

Au 31 décembre 2025, la **capacité des magasins équipés en rayonnages est de près de 128 kmL**, répartis entre magasins traditionnels (environ 42,9 kmL), magasins industriels

de grande hauteur (environ 35,6 kmL) et magasins denses de rayonnages mobiles (environ 49,5 kmL)

Le graphique suivant montre les espaces disponibles et les espaces occupés dans ces magasins, par format de document.

METRAGES LINEAIRES OCCUPES ET DISPONIBLES PAR FORMAT



Il est à noter que les grands formats ne sont plus acceptés par le CTLes.

Le CTLes utilise deux formats de conteurs différents, In-4° et In-8°.

Au 31 décembre 2025, l'occupation de ces magasins représente **115 301,80 mL**, contre 113 246,67 en 2024. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées sur étagères : documents en cession, en dépôt, en stockage provisoire.

Aux espaces dédiés au stockage sur étagères, il faut ajouter 4 plateaux nus situés dans l'extension du CTLes et pouvant recevoir chacun environ 7 000 mL de collections en stockage provisoire sur palettes, en attendant le futur équipement de ces espaces en rayonnages, ce qui porte la **capacité totale théorique des ma-**

gasins à 156 800 mL. En 2025, trois de ces plateaux sur quatre sont occupés par du stockage sur palettes (Campus Condorcet, BnF, autres bibliothèques) ; le dernier plateau, correspondant à un étage double hauteur, est conservé libre dans l'attente de son équipement.

Près de 13 kmL sur étagères et 7 kmL pour du stockage sur palettes sont donc disponibles au 31 décembre 2025. Cependant, concernant le stockage sur palettes, le dernier espace libre doit désormais rester vide en vue de son équipement à venir et n'est donc plus disponible. La capacité actuelle de stockage sur palette en attendant la première tranche d'équipement, nécessairement limitée, est en cours de redéfinition au vu de la capacité des plateaux et du calendrier des travaux de la bibliothèque Condorcet.

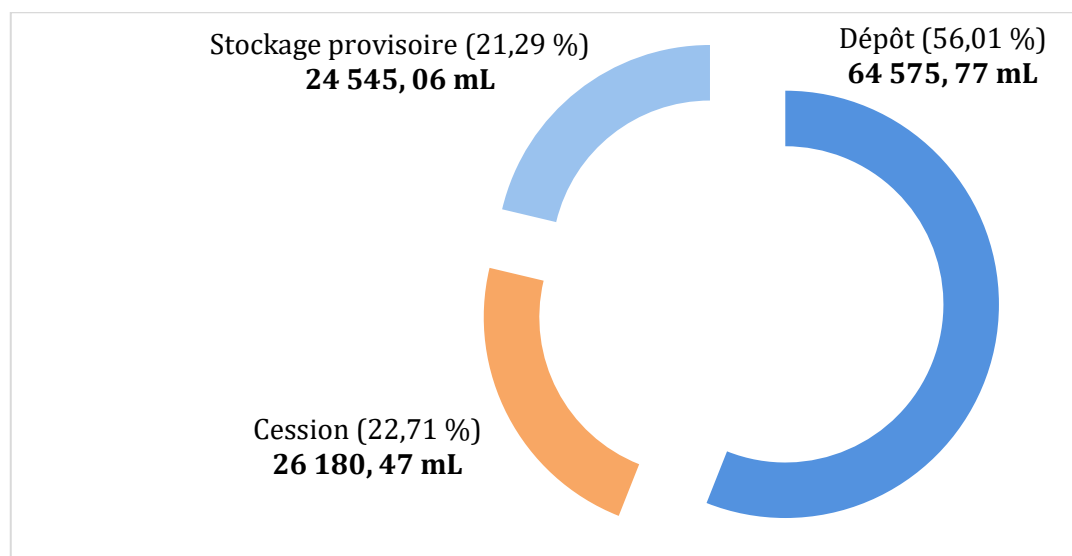
Le schéma suivant synthétise l'occupation des magasins du CTLes, par établissement d'origine et par statut de conservation.

VUE D'ENSEMBLE DU STOCKAGE DE COLLECTIONS AU CTLES AU 31/12/2025

DÉPÔT			STOCKAGE PROVISoire...			
FNSP	BIS		Campus Condorcet			
Institut de France	BSG	Sorbonne Université				
	BSN	INHA				
Autres	BIU Cujas	Campus Condorcet				BnF
CESSION						
Université de Paris	Autres	Sorbonne Université	BIS	FNSP	BIU Cujas	BSG
				Universi té...	La Co...	FM SH

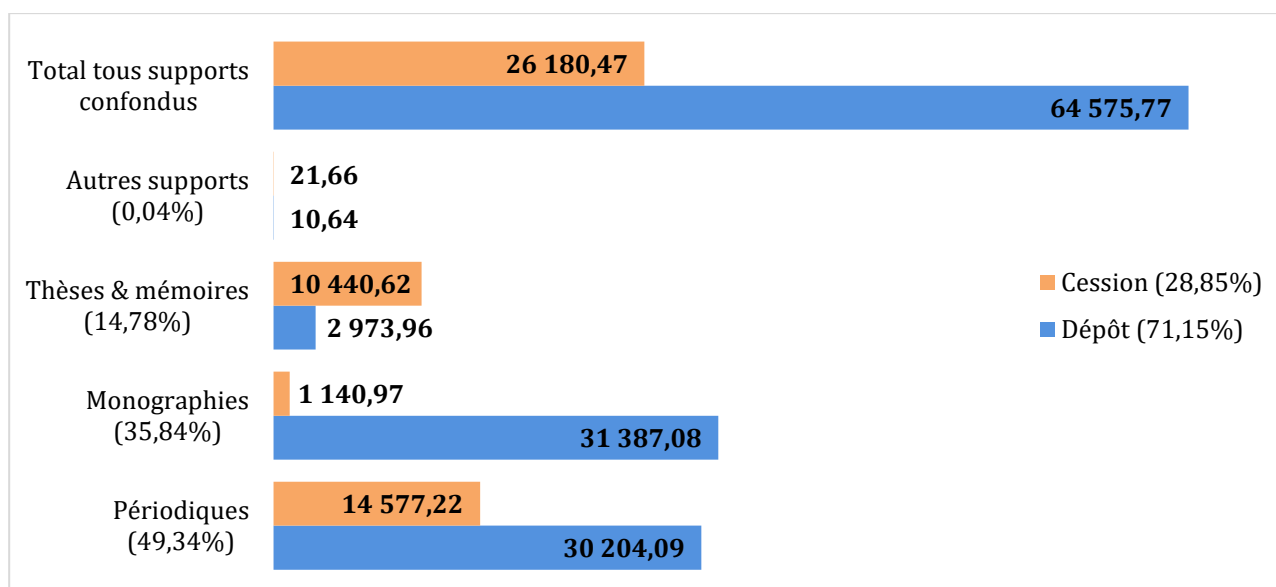
4. Typologie des documents conservés dans les magasins du CTLes

REPARTITION DES COLLECTIONS SUR ETAGERES (mL) PAR STATUT AU 31/12/2025

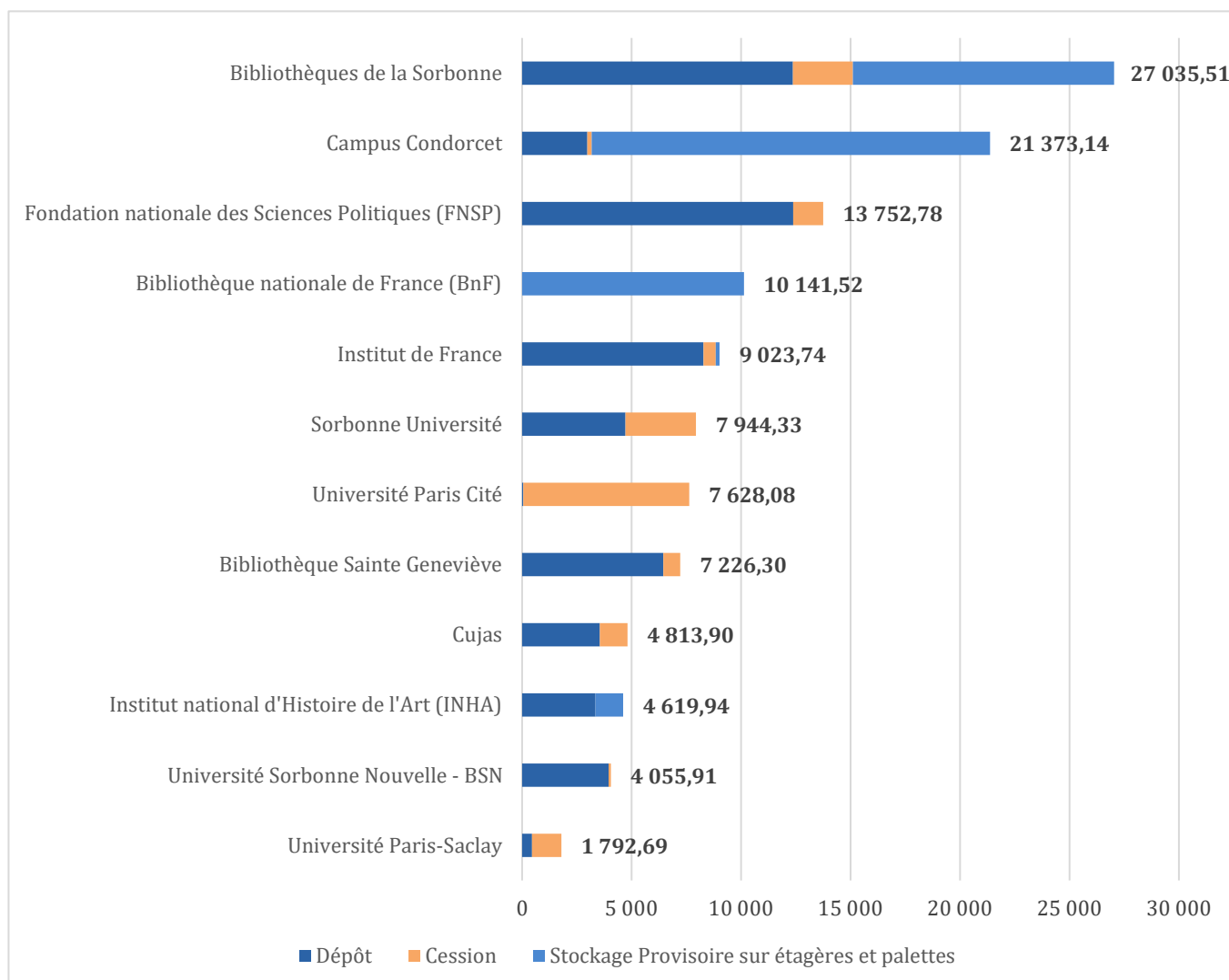


L'ensemble des collections conservées sur étagères au CTLes représente plus de 115 kmL.

REPARTITION DES COLLECTIONS SUR ETAGERES (mL) PAR TYPE DE DOCUMENT (HORS STOCKAGE PROVISOIRE)



LES 12 PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS PARTENAIRES DU CTLES



L'**Université Paris Cité** est à ce jour l'établissement qui a **cédé le plus grand nombre de documents** au CTLES, soit 7 577,92 mL, comprenant 7 000 mL cédés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS).

La **Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)** et l'**Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (BIS)**, sont les **principaux déposants** (12 387,28 mL pour la FNSP ; 12 372,59 mL pour la BIS).

Le **Campus Condorcet** est le **principal établissement** recourant au **stockage provisoire** avec un total de 18 200,60 mL.

Si l'on considère les collections tous statuts confondus (dépôt, cession et stockage provisoire), l'**Université Paris 1 Panthéon Sorbonne** – Bibliothèque de la Sorbonne, comprenant la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) incluant la bibliothèque de l'Institut de géographie, est le **principal utilisateur** avec un total de 27 035,51 mL (dont 11 615,14 mL au titre du fonds BIS, dit « fonds orange »).

5. Transformations de dépôt en cession

La programmation 2024-2025 permet aux établissements de céder au CTLes des collections jusque-là conservées au titre de dépôt. Ce dispositif vise d'une part, pour les établissements, à mettre fin au coût de location des espaces, et d'autre part, pour le CTLes, à permettre de rationaliser le stockage des collections. Dans

la programmation 2024-2025, trois établissements ont fait appel à ce service : la Bibliothèque de l'Ecole nationale des chartes, la Bibliothèque interuniversitaire de Santé - pôle Médecine et le CNAM. **En totalité, les opérations ont concerné 301 mL.**

A la suite des opérations réalisées en 2024 de retours définitifs de collections et de mises à jour du système d'information documentaire (SID), les conventions ont été mises à jour pour 2025.

6. Sorties de collection : le départ définitif de collections en stockage au CTLes

Certains établissements peuvent exprimer le besoin de récupérer, dans leurs locaux, des documents qui avaient été confiés en dépôt au CTLes. Ce type d'opération a été intégré au plan de charge global 2024-2025 du CTLes afin

de regrouper les demandes et de pouvoir planifier les opérations.

Ainsi, **quatre établissements ont bénéficié de ce service** dans le cadre de la programmation 2024-2025.

Etablissements	Type de documents	Nombre de Documents /titres	Nombre de versements	Conteneurs impactés	Dont conteneurs partiels	ML	Dont Conteneurs intégraux	ML	Métrage libre	Métrage total
<i>Bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)</i>	Périodiques, monographies et thèses	?	32	3 627	-	-	3 627	1 378,26	313,95	1 692,21
<i>Bibliothèque Sorbonne nouvelle</i>	Périodiques et monographies	1 396	31	200	108	18,36	292	110,96	-	129,32
<i>Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne - Institut de géographie</i>	Monographies	1	1	1	1	0,17	-	-	-	0,17
<i>Bibliothèque interuniversitaire de santé - Pôle médecine</i>	Périodiques	4	1	5	-	-	5	1,90	-	1,90
TOTAL		1 401	65	3 833	109	18,53	3 924	1 491,12	313,95	1 823,60

Pour le CNAM, il s'agit de la poursuite des opérations entamées en 2024, notamment l'extraction des collections en magasins par une équipe de déménagement. Une fois ces collections réparties, les opérations menées dans le SID du CTLes ont consisté à déconditionner et délocaliser les conteneurs puis à éliminer les notices des documents et, enfin, à mettre à jour les conventions.

Pour les trois autres établissements, les opérations d'extraction, suivies du déconditionnement, de la délocalisation et de l'élimination des documents dans le SID de l'établissement ont été réalisées en 2025. Les conventions restent à mettre à jour pour deux d'entre eux.

L'espace effectivement libéré par les retours définitifs en 2025 est donc de 1 491,12 mL.

2) Recueil des besoins pour la programmation 2026-2027

Le CTLes ouvre tous les deux ans un recueil des besoins auprès des bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, afin de programmer l'ensemble des opérations de transfert de documents, en dépôt ou en cession, qui auront lieu pendant les deux années suivantes. L'exploitation de ce recueil de besoins permet de planifier la charge de travail de l'équipe du CTLes et de veiller à l'équité entre les établissements versants. Sur cette base, le CTLes met en concurrence des entreprises de déménagement afin de sélectionner le titulaire du marché de transferts de collections pendant cette période.

Les besoins suivants sont également concernés par ce recueil :

- transformation de stockage provisoire en dépôt ou en cession ;
- cession de documents jusqu'ici conservés en dépôt au CTLes ;
- demande de retour définitif dans leur établissement versant de documents conservés en dépôt au CTLes ;
- demande de listes des documents conservés en dépôt au CTLes pour un établissement.

Un nouveau recueil des besoins, destiné à établir la programmation 2026-2027, a été envoyé le 16 janvier 2025 à une cinquantaine d'établissements (bibliothèques relevant d'établissements sous la tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et situées en Île-de-France). Les réponses des établissements devaient être transmises au plus tard le 15 mai 2025 au CTLes.

Cette nouvelle programmation a été effectuée dans un contexte spécifique, précisé

dans un courrier du directeur du CTLes adressé aux directions des établissements concernés. En effet, à l'occasion du renouvellement de son mandat, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche a confié une lettre de mission au directeur de l'établissement. Les orientations seront intégrées au futur projet d'établissement, dont l'élaboration a débuté en 2025 et auquel les partenaires du CTLes sont invités à contribuer.

Ces évolutions auront un effet progressif sur les futures programmations des transferts de collections. La prochaine (2026-2027) demeurera cependant **dans la continuité des critères actuels prévalant à l'analyse des besoins par établissement et à l'élaboration du programme du traitement des collections pour ces deux ans** dont la capacité d'accueil est fixée à 8 kmL maximum (soit 4 kmL/an). Ainsi, si les demandes venaient à excéder les capacités d'accueil du CTLes pendant la période concernée, un arbitrage était prévu en fonction des critères suivants :

- priorité aux périodiques par rapport aux monographies ;
- priorité à l'accueil des cessions, qui permet de rationaliser le stockage après retrait des doublons – notamment aux cessions concernant des versements complets (50 mL minimum) et ayant fait l'objet d'un récolement exhaustif.

La programmation 2026-2027 s'est par ailleurs inscrite dans un contexte d'augmentation des tarifs². Pour rappel, les **opérations de cession** sont **entièrement gratuites** (transferts de collections en cession et transformation de collections déposées au CTLes en cessions).

1. Volumétrie des demandes et arbitrage

15 établissements, représentant 21 bibliothèques, ont transmis des demandes pour la période 2026-2027. Ces demandes, comparées à celles des deux précédentes programmations, se répartissent de la façon suivante :

² <https://www.ctles.fr/services/tarifs>

EVOLUTION DES DEMANDES POUR LA PERIODE 2023-2027

Type d'opération	2022-2023		2024-2025		2026-2027	
	Nombre de bibliothèques	Volumétrie	Nombre de bibliothèques	Volumétrie	Nombre de bibliothèques	Volumétrie
Transfert de collections en dépôt	10	6375 mL (6155 accordés)	14	8124,02 mL (6 884,02 accordés)	12	5833,6 mL (5533.6 accordés)
Transfert de collections en cession	5	993 mL	7	1050,76 mL	4	682,4 mL
Transformation de stockage provisoire en dépôt	2	1325 mL	2	862,45 mL	1	952 mL
TOTAL des collections à traiter en entrée		8 473 mL		10 037,23 mL / 8797,23 mL accordés		7468 mL (7168 mL accordés)
Transformation de dépôt en cession	3	595 titres	4	128 titres	2	7786 documents
		576 mL		58 mL		301.61 mL
Retours définitifs de collections	7	12148 titres	3	1408 titres + CNAM	6	7319 documents
		550 mL		1880 mL		429,21 mL
Demandes de liste des documents conservés au CTLes	0	0	1	6 listes	5	Ensembles des transferts par établissements

La programmation 2026-2027 aboutit donc à un total de 7 469,61 mL **de collections à traiter sur la période** (demandes de transferts et traitement de collections en stockage provisoire à transformer en dépôt). S'y ajoutent d'autres opérations nécessitant également un travail de l'équipe : des demandes de retours définitifs pour 429,21 mL ainsi que la préparation de listes des documents conservés au CTLes pour différents établissements.

Il est à noter que d'autres activités mobilisent l'équipe au cours d'une programmation, notamment des tâches de traitement rétrospectif des collections.

Il faut donc considérer que le CTLes, tout en ne parvenant pas à satisfaire la totalité des besoins des établissements partenaires qui ne décroissent pas, a atteint un plafond, désormais indépassable avec ses moyens actuels, quant à la volumétrie de documents qu'il peut recevoir et traiter sur une programmation.

L'approche de la **saturation de ses espaces** est une autre limite : les prévisions la font coïncider avec la **fin de la programmation 2027** (sans compter les retours définitifs de documents annoncés).

2. Calendrier de la programmation 2026-2027

Le calendrier des pages suivantes présente le programme prévisionnel détaillé des opérations pour les années 2026 et 2027.

	WE et jours fériés
	Fermeture CTLes
	Transformation de dépôt en cession / Retours définitifs
	Transfert : Cession
	Transfert : Dépôt
	Transformation de stockage provisoire en dépôt ou cession

	2026															
Janvier				Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs				Transfert 1 Sorbonne université - Georges Ascoli 67 ml (mono)				Transfert 2 BIS 120 ml (mono)			Transfert 3 BIS 120 ml (mono)	
Février			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs				Transfert 4 Sorbonne université - Georges Ascoli 68 ml (mono)			Transfert 5 BIS 120 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			
Mars			Transfert 6 BIS 120 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Campus Condorcet SP > dépôt 108 ml (pério)			Campus Condorcet SP > dépôt 108 ml (pério)			Campus Condorcet	
Avril		SP > dépôt 109 ml (pério)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 7 ENC 100 ml (50 mono + 50 pério)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			
Mai			Transfert 8 Sciences PO 120 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 9 Université Versailles Saint-Quentin-en- Yvelines 77,4 ml (pério)			Transfert 10 Sciences PO 120 ml (mono)				
Juin		Transfert 11 Sciences PO 120 ml (110 mono + 10 pério)			Transfert 12 INHA 100 ml (pério)			Transfert 13 BIS 120 ml (mono)			Transfert 14 BIS 120 ml (mono)					
Juillet		Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 15 Sciences PO 120 ml (pério)				Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 16 Sciences PO 120 ml (pério)		Transfert 17 Sciences PO 120 ml (pério)				
Août			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs						
Septembre		Transfert 18 MIR 71,5 ml (pério)		Transfert 19 MIR 100 ml (mono)		Transfert 20 BIS 120 ml (mono)		Transfert 21 BIS 120 ml (mono)		Transfert 22 MIR 73 ml (70 mono + 3 pério)						
Octobre			Campus Condorcet SP > dépôt 100 ml (pério)			Transfert 23 BIU Cujas 110 ml (mono)		Transfert 24 BIU Cujas 110 ml (mono)		Transfert 25 BIU Cujas 110 ml (mono)						
Novembre		Campus Condorcet SP > dépôt 100 ml (pério)		Campus Condorcet SP > dépôt		99 ml (pério)		Transfert 26 Institut 120 ml (mono)		Transfert 27 Institut 120 ml (mono)						
Décembre		Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 28 Université Paris Cité - BIUS médecine 70 ml (pério)		Transfert 29 Université Paris Cité - BIUS médecine 72 ml (30 pério + 42 thèse)		Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs								

	2027																		
Janvier				Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 1 BIS Geo 120 ml (péριο)			Transfert 2 Institut 120 ml (mono)			Campus Condorcet SP > dépôt 120 ml (péριο)						
Février	Transfert 3 Institut 120 ml (118 mono + 2 péριο)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 4 Sorbonne université - GEOS 100 ml (péριο)					Transfert 5 Sorbonne université - GEOS 100 ml (péριο)							
Mars	Transfert 6 Sorbonne université - GEOS 76 ml (péριο)					Campus Condorcet SP > dépôt 120 ml (péριο)					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs					Campus Condorcet			
Avril	SP > dépôt 88 ml (péριο)			Transfert 8 BIU Cujas 110 ml (mono)					Transfert 9 BIU Cujas 110 ml (mono)					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 10 Sciences PO 120 ml (péριο)			
Mai			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 11 BIU Cujas 110 ml (80 mono + 30 thèse)					Transfert 12 BIU Cujas 100 ml (thèse)				Transfert 13 Sciences PO 120 ml (péριο)				
Juin	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs					Transfert 14 Sciences PO 120 ml (péριο)					Transfert 15 Campus Condorcet 100 ml (mono)					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs	Transfert 16 Campus Condorcet		
Juillet	100 ml (mono)				Transfert 17 Campus Condorcet 63 ml (15 mono + 48 péριο)					Transformation s Dépôt > Cession		Retours définitifs			Transfert 18 Sciences PO 120 ml (péριο)		Transfert 19 Sciences PO 120 ml (péριο)		
Août	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transformation s Dépôt > Cession	
Septembre	Retours définitifs				Transfert 20 BIS 120 ml (mono)					Transfert 21 BIS 120 ml (mono)					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 22 Théâtrethèque Gaston Baty 66,1 ml (64,6 mono + 1,5 péριο)		
Octobre			Transfert 23 Campus Condorcet 100 ml (mono)					Transfert 24 Campus Condorcet 100 ml (mono)					Transfert 25 Campus Condorcet 82 ml (mono)				Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs		
Novembre	Transfert 26 BIU Cujas 120 ml (péριο)					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 27 BIU Cujas 120 ml (péριο)					Transfert 28 La Contemporaine 50 ml (péριο)				Transformation s Dépôt > Cession	
Décembre	Retours définitifs					Transfert 29 Université Paris Cité - BIUS médecine 120 ml (péριο)					Transfert 30 Université Paris Cité - BIUS médecine 120 ml (80 péριο + 40 thèse)					Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			

3) Traitement des collections

Les activités du service du traitement intellectuel des collections sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif de l'ensemble des collections reçues par le CTLeS (dépôt et cession) dans le SID Syrtis, et, d'autre part, du signalement dans le SUDOC des collections cédées au CTLeS.

Le volume de documents déposés dans l'établissement a légèrement baissé par rapport à celui de l'année précédente. Au 31 décembre 2025,

l'équipe accusait un retard de 580 mL dans le traitement des collections, en cours de résorption.

Cependant, les équipes du pôle sont restées mobilisées sur plusieurs fronts : l'adaptation des nouveaux protocoles de travail à la suite du passage au nouveau SID (Syrtis) en octobre 2024 ; les activités de traitement rétrospectif des collections (collections de thèses, éliminations des collections dans Syrtis à la suite des retours définitifs) ; le nettoyage des données ; la préparation de la programmation 2026-2027.

1. Inventaire des collections

En 2025, l'équipe du traitement intellectuel des collections a enregistré 108 020 titres dans la base Syrtis contre 132 478 en 2024, soit une baisse globale de 18,46 %.

EVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES ENREGISTRES DANS SYRTIS EN 2024 ET 2025

	2024		2025		Evolution 2023-2024
	Nb not.	%	Nb not.	%	
Périodiques	1 380	1,04%	6 249	5,79%	+352,83%
Monographies	127 022	95,88%	97 673	90,42%	-23,11%
Thèses	4 076	3,08%	4 098	3,79%	+0,54%
Total	132 478	100,00%	108 020	100,00%	-18,46%

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2025, par rapport à celle de 2024, montre une **baisse du nombre de notices d'exemplaires créées** dans le SID.

Bien que le volume de monographies arrivé au CTLeS reste important, il a diminué (97 673 documents en 2025 contre 127 022 en 2024), soit une baisse de 23,11 %.

Le **traitement des périodiques** a en revanche connu une **hausse significative** (+352,83 %), passant de 1 380 à 6 249 titres.

Le nombre de thèses est resté stable (+0,54 %).

Cette diminution générale (-18,46 %) s'explique par la différence de traitement nécessaire entre monographies et périodiques : les premières sont inventoriées au volume (chaque ouvrage équivaut à une notice) tandis que les seconds le sont au titre (un titre peut regrouper plusieurs fascicules).

2. Signalement des collections en cession dans le SUDOC

Au 31 décembre 2025, le catalogue du SUDOC recense un total de 398 297 documents localisés au CTLes.

EVOLUTION DU NOMBRE DE NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES LOCALISEES DANS LE SUDOC POUR LE CTLES DEPUIS 2016

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
361 937	362 626	364 165	364 156	365 740	371 498	378 755	389 842	387 251	398 297

DETAIL DES OPERATIONS DE CREATION REALISEES PAR LE CTLES DANS LE SUDOC PAR TYPE DE NOTICES DEPUIS 2016

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Notices bibliographiques	562	288	61	44	14	10	37	44	21	21
Notices d'autorité	572	174	335	104	62	43	68	62	15	0
Notices d'exemplaire	27 665	854	2 752	537	3 249	9 138	9 244	15 997	4 014	11 389
Total	28 799	1 316	3 148	685	3 318	9 191	9 349	16 103	4 050	11 410

L'année 2025 marque une **augmentation du nombre de documents traités dans le SUDOC** pour le CTLes. Cette progression s'explique d'une part par le travail rétrospectif sur les thèses : mise à jour, dédoublonnage et uniformisation des exemplaires ; exemplarisation du fonds de thèses de médecine françaises (1990–1996), cédées par la Bibliothèque interuniversi-

taire de santé (modification de 17 714 exemplaires via ITEM et délocalisation de 303 exemplaires), voir ci-dessous « Le signalement rétrospectif des thèses » ; et d'autre part par l'exemplarisation des collections courantes arrivées dans le cadre des transferts, et notamment un rattrapage des exemplarisations qui n'avaient pas été réalisées en 2024 en raison du changement de SID.

DETAIL DES EXEMPLARISATIONS DANS LE SUDOC DANS LE CADRE DU CATALOGAGE RETROSPECTIF ET COURANT POUR 2025

	Catalogage rétrospectif Fonds thèses médecine	Catalogage courant	Total
Notices d'exemplaires	2 696	8 640	11 336

3. Chantiers sur les collections en magasins

1. Signalement rétrospectif des thèses

Le récolement des thèses permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans le Sudoc ni la base locale.

Au cours de l'année 2025, l'activité a porté sur 4 versements de thèses représentant 241,10 mL sur un total de 7 kmL de collections non enre-

gistrées. Les collections concernées par le signalement rétrospectif sont des versements en cession. L'inventaire et l'adressage des quatre versements concernés sont désormais finalisés dans le SID (Syrtris). En parallèle, la localisation dans le Sudoc a été réalisée pour huit versements. Parmi ceux-ci, quatre versements inventoriés en 2024 dans le SID n'avaient pas encore été localisés dans le Sudoc.

OPERATIONS DE SIGNALEMENT RETROSPECTIF DES THESES DANS LES DIFFERENTS CATALOGUES EN 2025

Opérations réalisées dans Syrtris		Opérations réalisées dans le Sudoc	
Nombre de notices d'exemplaires importées	Nombre de notices éliminées	Nombre de notices d'exemplaires localisées et/ou modifiées	Nombre de notices d'exemplaires délocalisées
14 452	890	20 421	303

3. Opérations d'élimination dans Syrtris

En 2025, le service a procédé à l'élimination de 26 530 notices d'exemplaires dans le SID. Les motifs d'élimination et de modification se répartissent ainsi :

REPARTITION DES MOTIFS D'ELIMINATION ET DE MODIFICATIONS DANS SYRTIS

	Nombre de notices d'exemplaires éliminées
Suite aux retours définitifs	25 314
Suite à l'inventaire	1 216
Total	26 530

Les notices d'exemplaires éliminées dans Syrtris à la suite de retours définitifs concernent les établissements suivants : la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé - pôle Médecine, la bibliothèque du Conservatoire National des Arts et Métiers, la Bibliothèque Interuniversitaire de Sorbonne – Institut de géographie et la bibliothèque Sorbonne nouvelle (voir ci-dessus « Retours définitifs »).

4. Opérations de nettoyages dans Syrtis

Le nettoyage des données est le processus d'identification et de correction des erreurs et incohérences présentes dans Syrtis afin d'améliorer leur qualité. Son objectif est de garantir que les données soient exactes, complètes, cohérentes et exploitables pour l'analyse ou la prise de décision.

Dans le cadre du renouvellement du SID de l'établissement, des opérations de nettoyage des données ont été réalisées dans l'ancien SID (Flora) en 2024. Certaines opérations, telles que l'uniformisation, la vérification et la modification des données, n'ont pu être finalisées avant la migration vers Syrtis, en raison d'un manque de temps et de la nécessité de prioriser d'autres activités. D'autres se sont avérées nécessaires du fait que Syrtis obéit à la structuration Œuvre-Expression-Manifestation-Item.

En 2025, ces opérations ont été limitées, les équipes ayant dû s'adapter aux nouvelles procédures de travail dans Syrtis.

Malgré ces contraintes, des erreurs résiduelles ont été détectées, conduisant aux opérations suivantes :

- déplacement de 52 exemplaires « titre de périodique » et leurs lots vers une autre manifestation ;
- suppression de 12 manifestations sans exemplaires ;
- fusion de titres en doublon : 51 œuvres « Périodique » ;
- traitement d'un versement de 1 323 exemplaires « thèse » :
 - *modification de 236 titres exemplaires ;
 - *fusion de 247 œuvres ;
- suppression de 321 exemplaires « Sudoc » à la suite de leur délocalisation.

Ces opérations sont précédées de vérifications dans les différents catalogues et peuvent nécessiter des déplacements en magasin.

Essentielles pour maintenir la qualité des données, elles seront poursuivies dans Syrtis en 2026.

5. Programmation 2026-2027 : travail sur les listes des retours définitifs et des transformations de dépôt en cession

Dans le cadre de la préparation de la programmation 2026-2027, l'équipe s'est mobilisée sur l'analyse des listes envoyées par les établissements concernant les retours définitifs et les transformations de dépôt en cession, afin d'avoir une estimation des métrages et établir un calendrier de traitement.

Pour chaque liste de documents fournis, le travail consiste à rechercher et à extraire les données du SID Syrtis concernées.

Ces données vont permettre de faire une première estimation du métrage des collections concernées par ces activités, de relever également d'éventuelles incohérences entre les informations fournies par les établissements et les informations rentrées dans Syrtis (des informations bibliographiques manquantes ou erronées,

des états de collections distincts, des changements de titre non effectués, des documents absents ou en plusieurs exemplaires ou volumes, etc.).

Toutes ces informations permettent ainsi d'évaluer la charge de travail à venir pour les équipes (récolement en magasin, modifications dans Syrtis, prélèvement en magasin, élimination dans Syrtis), de réaliser des tableaux récapitulatifs par types de demandes ; et de créer une répartition prévisionnelle des activités sur les deux années.

Ci-dessous, les tableaux récapitulatifs des demandes de retours définitifs et de transformation de collections de dépôt en cession pour la programmation 2026-2027.

DEMANDES DE RETOURS DEFINITIFS 2026-2027

Etablissements	Type de documents	Nombre de Documents / titres	Nombre de conteneurs partiels	Métrage des conteneurs partiels	Nombre de conteneurs intégraux	Métrage des conteneurs intégraux	Métrage libre	Métrage total en mL
BIS (Versements entiers et documents grands format non conditionnés)	Périodiques	15	-	-	-	-	16,41	16,41
BIS (Versements entiers et documents grands format non conditionnés)	Monographies	1 297	-	-	-	-	70,43	70,43
Bibliothèque Sorbonne nouvelle (BSN) (versements entiers)	Monographies	4 301	-	-	451	171,38	-	171,38
Bibliothèque Sorbonne nouvelle (BSN)	Monographies	785	449	76,33	1	0,38	-	76,71
Bibliothèque Sorbonne nouvelle (BSN)	Périodiques	12	31	5,27	63	23,94	-	29,21
Bibliothèque Malesherbes (Sorbonne Université)	Monographies	2	1	0,17	-	-	-	0,17
Bibliothèque de l'Institut de France	Périodiques	2	3	0,51	3	1,14	-	1,65
Bibliothèque de l'Institut de France	Monographies	685	371	60,86	4	1,52	-	62,38
École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI)	Monographies / Thèses	115	-	-	-	-	4,00	4,00
TOTAL		7 214	855	143,14	522	198,36	90,84	432,34

DEMANDES DE TRANSFORMATION DE DEPOT EN CESSION 2026-2027

Etablissements	Type de documents	Nombre de documents / titres	Nombre de conteneurs partiels	Métrage des conteneurs partiels	Nombre de conteneurs partiels	Métrage des conteneurs intégraux	Métrage libre	Total Métrage en mL
<i>Observatoire</i>	Périodiques	12	9	1,53	109	41,42	-	42,95
<i>Malesherbes (versements entiers)</i>	Périodiques	86	-	-	185	70,30	0,10	70,4
<i>Malesherbes</i>	Monographies	7 673	106	18,02	388	147,44	-	165,46
<i>Sorbonne université - BCPR</i>	Périodiques	1	1	0,17	-	-	-	0,17
École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI)	Périodiques	14	13	2,21	54	20,52	-	22,73
TOTAL		7 786	129	21,93	736	279,68	0,10	301,71

Des établissements ont également émis le souhait de recevoir la liste de leurs collections en dépôt au CTLes.

ETABLISSEMENTS AYANT DEMANDE LA LISTE DE LEURS COLLECTIONS EN DEPOT AU CTLES

Etablissement	Observations	Nombre de versements
BIS	Tous les versements depuis 2007	146
BIS – bibliothèque de Géographie	Tous les versements depuis 1998	22
La Contemporaine	6-Identification de titres en cession	26
Médiathèque du Musée du quai Branly - Jacques Chirac	Dates versements : 1998, 2000, 2002	5
Bibliothèque Malesherbes (Sorbonne Université)	Dates versements : 2003, 2006, 2008, 2012, 2017	19
École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI)	Dates versements : 14/05/2018, 5&12/09/2022 et après transformation D>C	6
Total		224

II. Communication des documents

1) Evolution des communications

1. Nombre de communications

En 2025, **24 427 documents** ont été **communiqués** par le CTLes.

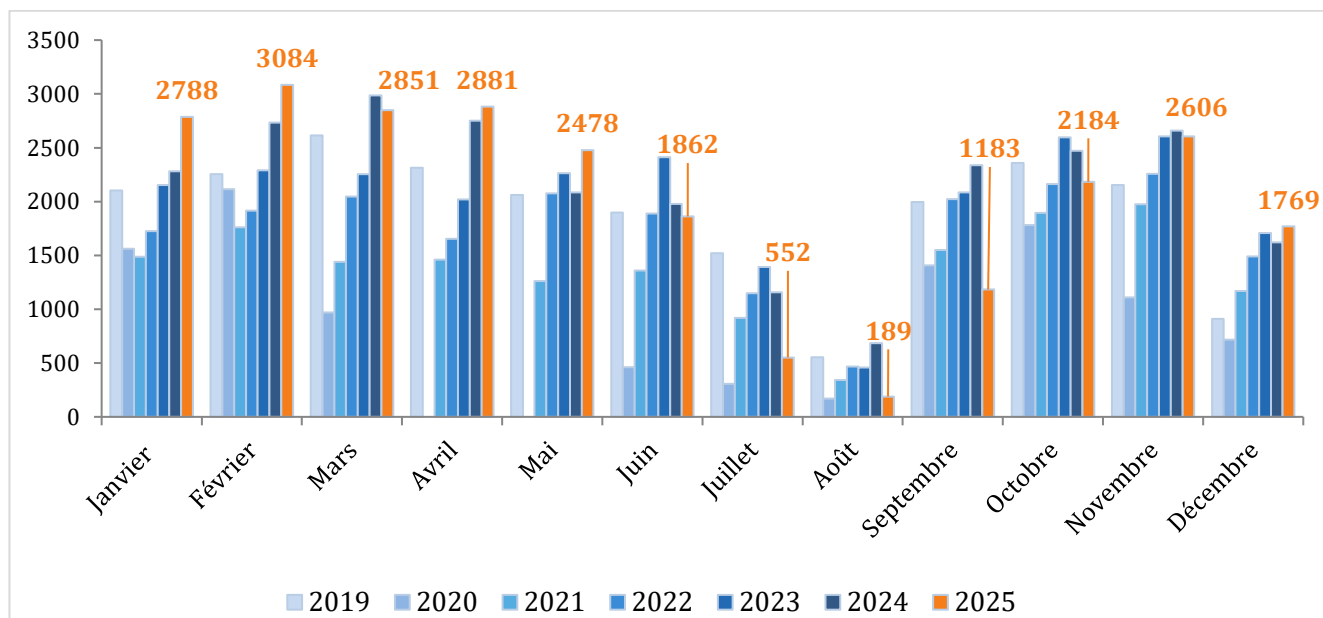
NOMBRE DE DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR AN DEPUIS 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de communications	21 818	17 926	16 944	19 505	22 741	10 605	16 621	20 859	24 243	25 752	24 427

L'importance de l'activité liée à la communication des documents se confirme encore en 2025. La baisse accusée en regard des chiffres de 2024 s'explique par l'arrêt des communications de documents conservés au CTLes par la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS),

entre juillet et septembre 2025. Hormis cet épisode, cette tendance haussière de l'activité a toujours un **impact fort** sur le CTLes qui doit **dédier davantage de ressources à cette activité** pour absorber un nombre croissant de demandes dans les mêmes délais.

DETAIL DES COMMUNICATIONS PAR MOIS DEPUIS 2019



A ces communications assurées par le CTLes, il faut ajouter le cas particulier de la communication des collections de l'Humathèque (Campus Condorcet), en stockage provisoire sur

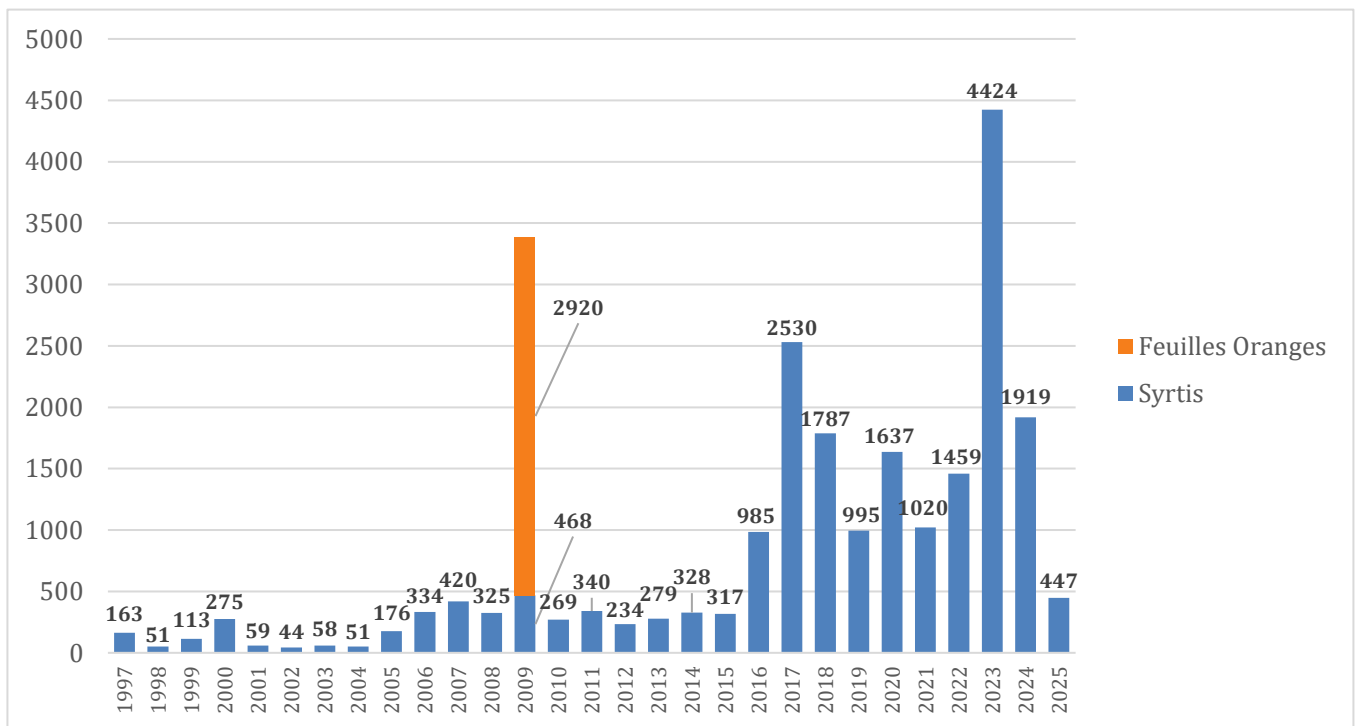
étagères, qui est assuré directement par le personnel du Campus Condorcet (statistiques non tenues par le CTLes).

2. Typologie des documents communiqués

Comme les années précédentes, **les versements les plus récents**, à savoir ceux réalisés depuis 2016 (environ 70 % des demandes), **ainsi**

que le fonds Orange de la BIS (environ 12 % des demandes) **concentrent l'essentiel des communications.**

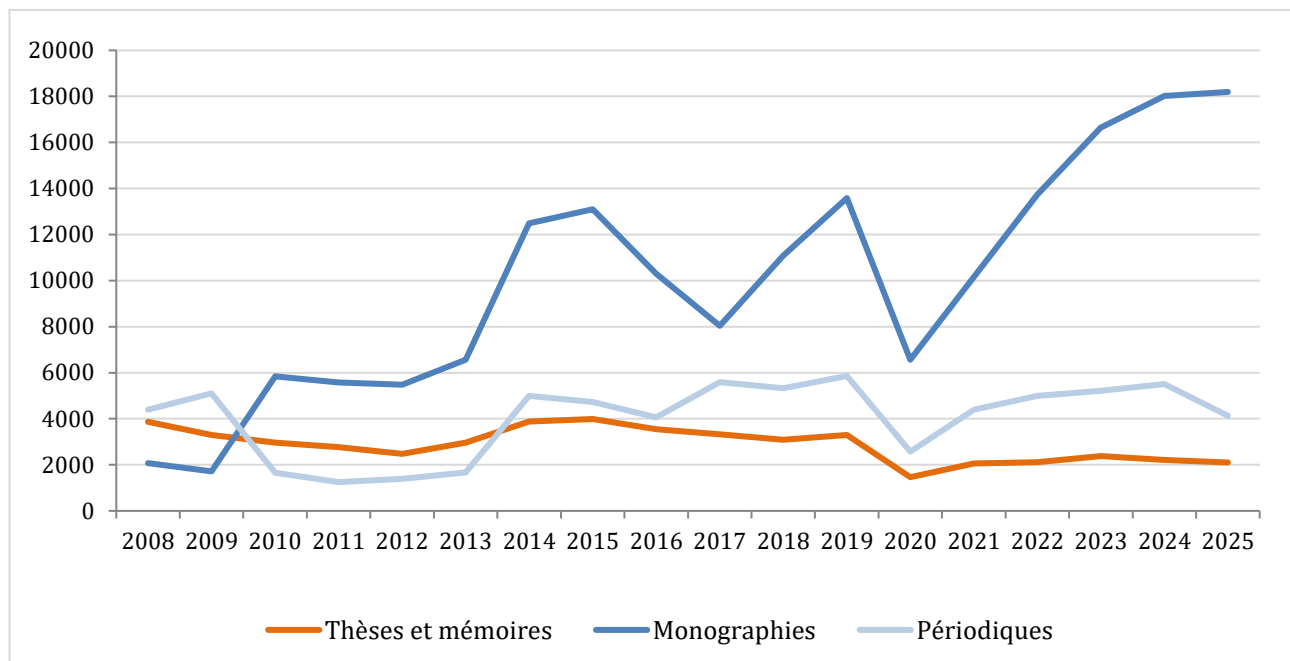
ANNEE DE VERSEMENTS DES DOCUMENTS COMMUNIQUEES EN 2025



La ventilation des communications par type de document est semblable à celle des années passées. La part des **monographies** concentre **74 % des communications**. Les périodiques représentent 17 % et les thèses et mémoires 9 % des communications. **La part des**

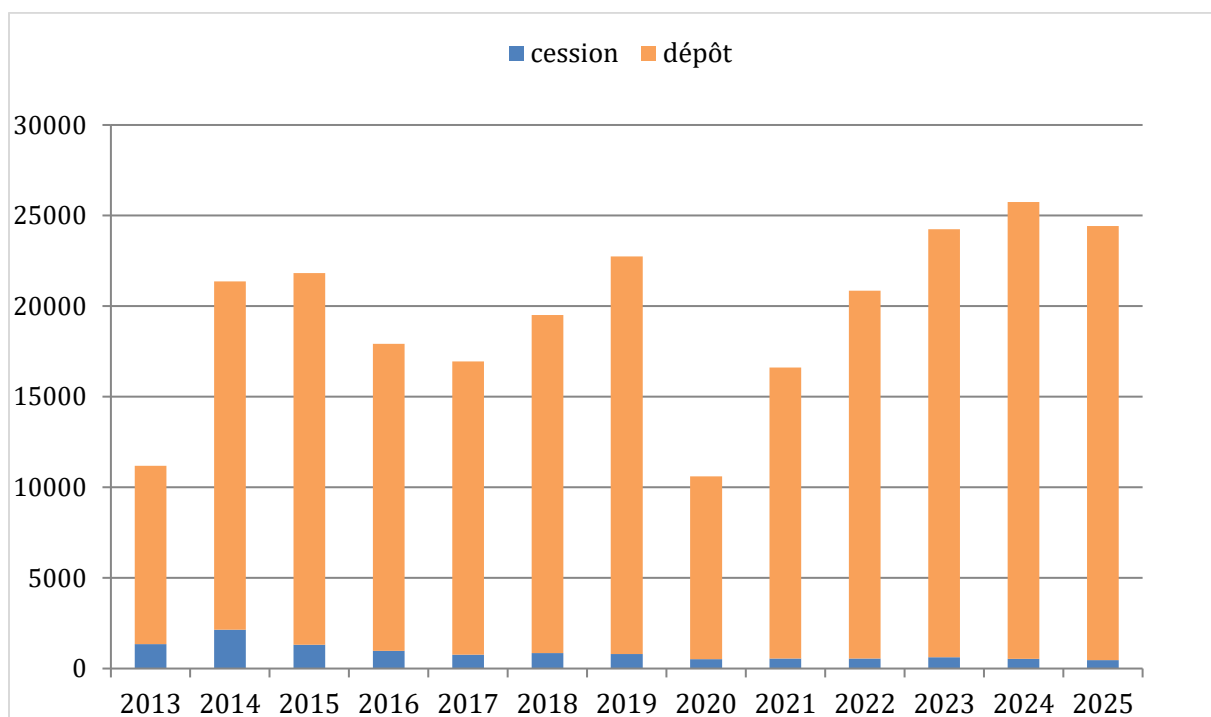
monographies dans les communications est d'autant plus importante qu'elles ne représentent qu'environ 35 % des collections conservées au CTLes, contre 50 % pour les périodiques.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR TYPE DE DOCUMENT



Les **communications** de documents concernent toujours **principalement** les **documents en dépôt** : seuls **2 %** des communications portaient sur les **fonds cédés au CTLe** en 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR STATUT DES DOCUMENTS

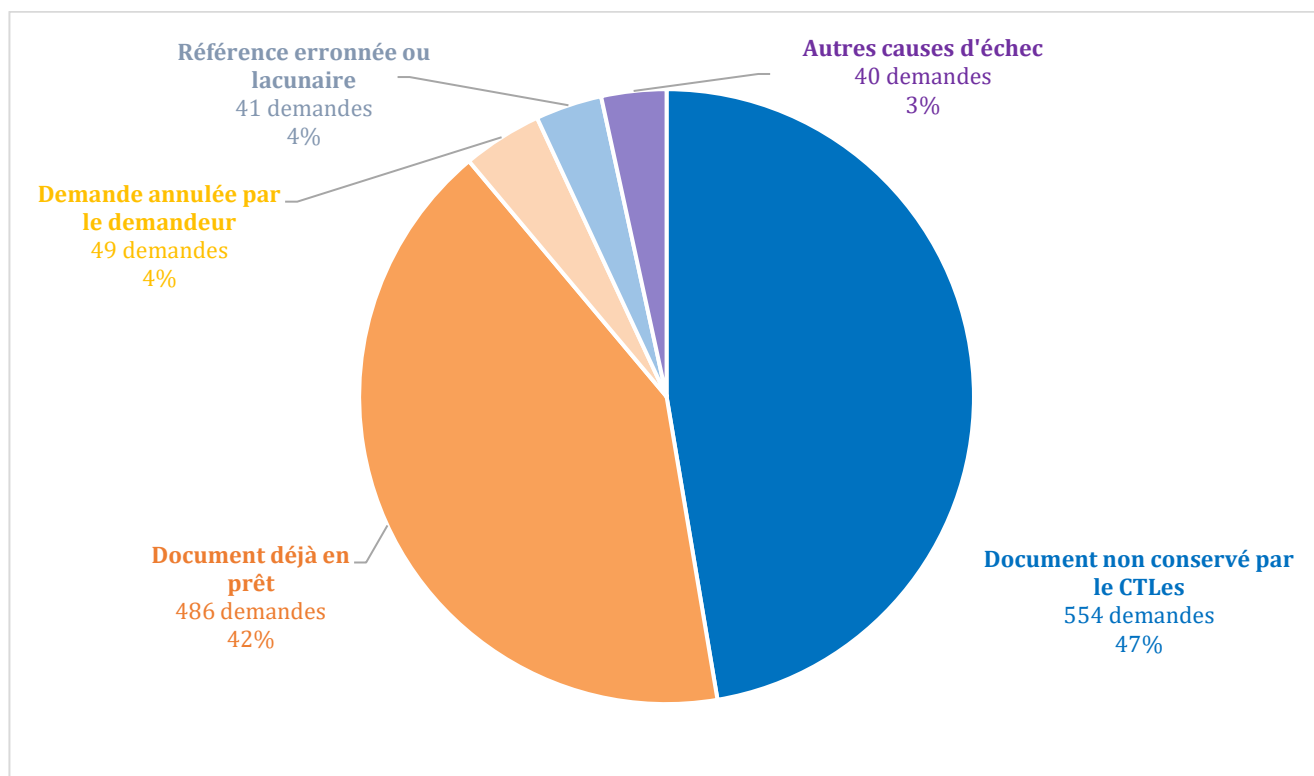


3. Taux de réponse

Environ 95,45% des demandes ont été satisfaites. Le graphique ci-dessous répertorie les

causes des demandes non satisfaites (1 170 demandes), qui ne sont pas liées à un dysfonctionnement du CTLes pour la grande majorité.

REPARTITION DES DEMANDES NON SATISFAITES



Comme les années passés, les trois principales causes de non satisfaction des demandes sont les suivantes : document non conservé par le

CTLes, document déjà en prêt, demande annulée par le demandeur.

4. Profil des établissements demandeurs

98 % des demandes de communication satisfaites en 2025 ont été émises par les bibliothèques versantes et la majeure partie portaient sur leurs propres documents en dépôt. Cette proportion reste stable par rapport aux années passées.

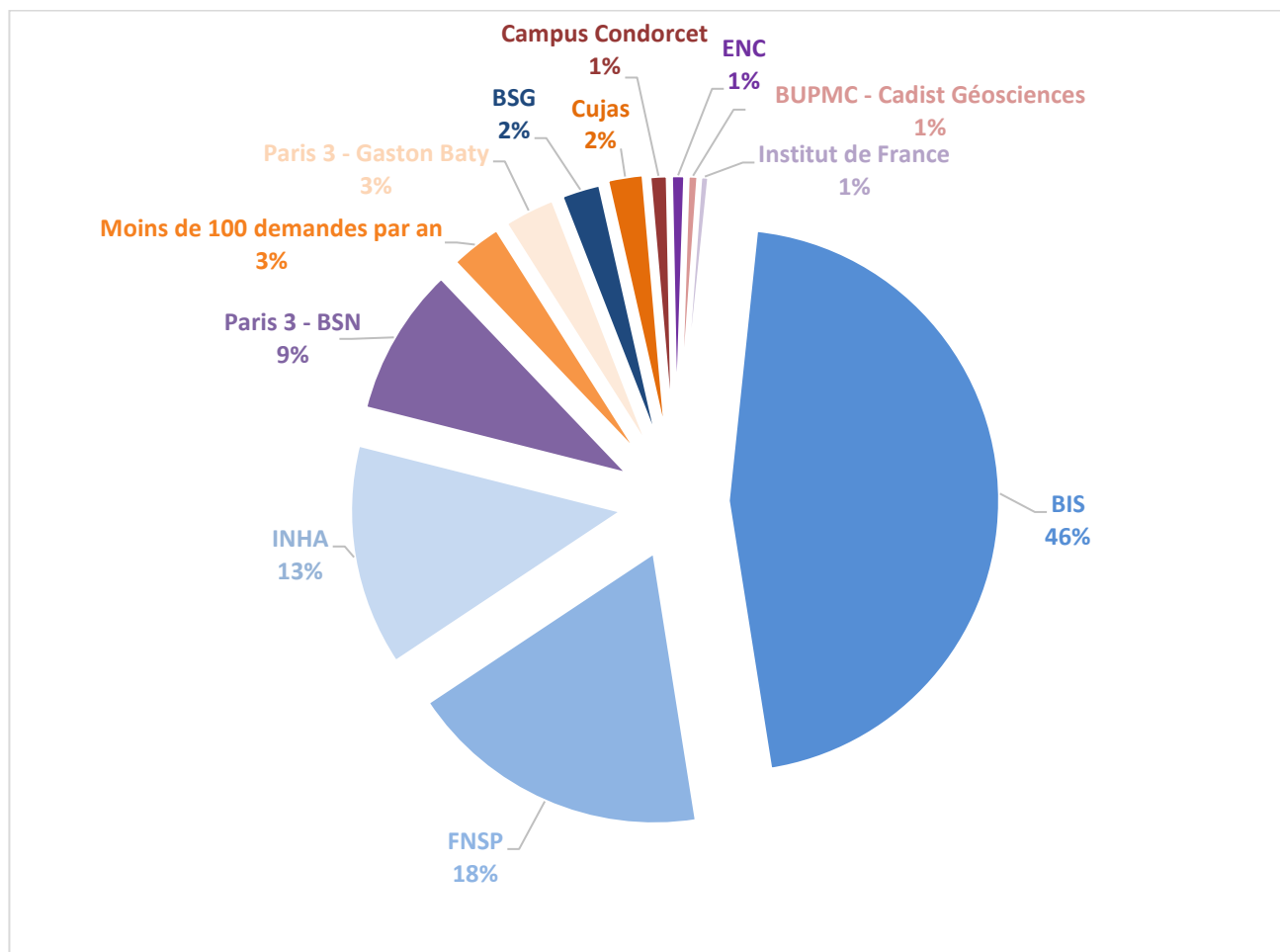
Les établissements ayant réalisé le plus de demandes sont les mêmes que les années précédentes, dans des proportions très similaires :

- la **BIS** : 11 195 communications, soit 46 % des demandes ;
- la **FNSP** : 4 438 communications, soit 18 % des demandes ;
- l'**INHA** : 3 242 communications, soit 13 % des demandes.

Ces **trois principaux demandeurs regroupent 77 % des communications réalisées** par le CTLes en 2025. Huit autres établissements ont quant à eux réalisé entre 100 et 2 000 demandes durant l'année. Enfin, 111 établissements

différents ont réalisé moins de 100 demandes en 2025, pour un total de 764 communications (il s'agit essentiellement d'établissements non déposants au CTLes, qui recourent au prêt entre bibliothèques).

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DEMANDEURS



2) Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le CTLes a souscrit à l'outil **d'OCLC Worldshare ILL** qui permet aux établissements étrangers de transmettre leurs demandes de communication au CTLes *via* Worldcat. Ainsi à partir de 2021, la fourniture de

documents aux bibliothèques étrangères est dématérialisée à l'aide de l'outil **Visiodoc**. Le CTLes a communiqué **163 documents** (soit **2 349 pages**) par ce biais en 2025, contre 111 documents, soit 1 316 pages, en 2024.

A terme, pour les demandes d'articles ou d'extraits d'ouvrage, l'objectif est de recourir à la dématérialisation des fournitures de documents *via* l'outil informatique Visiodoc, le CTLes ayant rejoint en 2022 la plateforme collective mise en œuvre avec le soutien du GIS CollEx-Persée.

La version full web de Visiodoc, outil de fourniture électronique de documents développé

par la société Protego, a été mise en place en 2024. Elle permet de faciliter l'ouverture des documents par le destinataire en se passant de l'applet Java qui était jusque-là nécessaire mais pas toujours acceptée par les gestionnaires de réseaux des différents établissements participant à l'échange de la fourniture de documents.

3) Navette

Chaque jour ouvré, une navette du CTLes dessert les établissements parisiens situés intra-muros pour leur livrer les documents commandés la veille avant midi. Les cinq agents effectuant ces livraisons effectuent donc un trajet aller-retour d'environ 90 km à tour de rôle.

En 2025, **222 tournées** ont été réalisées (223 l'année précédente).

Un travail important de sécurisation visant à fournir un **emplacement de stationnement sécurisé au véhicule** dans chaque site de

livraison a été conduit en dialogue avec les différents établissements desservis. En effet, l'agent comptable a alerté le directeur sur l'impossibilité pour l'établissement de prendre en charge d'éventuelles amendes de stationnement : celles-ci incombent ainsi nécessairement à l'agent. Le CTLes remercie l'ensemble des établissements de leur compréhension et de leur diligence à concevoir une solution pérenne face à cette difficulté.

III. Conservation partagée des périodiques (PCP)

1) Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques

1. Evolution des PCP en 2025

Le CTLes, opérateur national participant à la mutualisation des documents d'intérêt scientifique ou patrimonial qui lui sont confiés (décret du 10 mars 2014), assure la gestion des plans de conservation partagée des périodiques (PCP) thématiques et nationaux, en lien avec leurs pilotes scientifiques. Le tableau de la page suivante résume l'état d'avancement de chacun de ces plans.

En janvier 2026, **27 835 titres de périodiques de niveau recherche** constituent l'ensemble des corpus des **quinze PCP thématiques et nationaux**. En janvier 2025, ce nombre de titres se portait à 27 544.

L'université Grenoble Alpes a entériné officiellement l'arrêt du pilotage du plan Études italiennes en raison d'un manque de personnel au sein de l'établissement. Il s'agissait d'un réseau de huit bibliothèques constitué autour d'un corpus de 107 titres. En 2026, une réflexion sera menée autour de la redistribution de ces titres dans les plans existants.

En 2025, 291 nouveaux titres ont enrichi les corpus de sept PCP contre 3 250 en 2024 dans dix PCP.

Concernant l'avancement du positionnement des partenaires, **22 988 titres** se sont vus attribuer la mention de **pôle de conservation**, tous PCP confondus, contre 20 415 en 2024.

Des comptes rendus détaillés de l'avancement de chaque PCP sont disponibles sur le site du CTLes³.

L'établissement participe également, en tant que partenaire, à un autre **PCP national, dirigé par le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), le PCMath**. En janvier 2026, le CTLes signale 136 titres de son fonds propre au sein du corpus du plan de conservation relatif aux mathématiques, donnée identique à celle de 2025. Ce plan comporte au total 1 381 (contre 1 415 en 2025) titres et réunit au sein de son réseau national 38 bibliothèques.

Une nouvelle contractuelle de catégorie B, a rejoint le service de la conservation partagée en mai 2025 pour effectuer des traitements physiques des collections de périodiques en cession et en dépôt au CTLes.

³ <https://www.ctles.fr/services/conservation-partagee/pcp-thematiques>

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES 15 PCP CO-ANIMÉS PAR LE CTLES

PCP thématique piloté par le CTLES (date de création)	Nombre de bibliothèques partenaires ¹	Nombre de titres signalés dans la base PMB en janvier 2026	Nombre de titres signalés pôle de conservation (PC) dans la base PMB en janvier 2026 ²	Couverture nationale du plan	Collections transférées pour l'ensemble des partenaires (2025) en mL	Collections dés-herbées pour l'ensemble des partenaires (2025) en mL
Arts du spectacle (2012)	10	1 022 titres (-7)	1 020 (+1)	oui	0,01	0
Droit (2016)	17 (+2)	1 399 titres (+ 15)	1 911 (+ 156)	oui	2,393	93,554
Géographie et Urbanisme (2013)	6	744 titres (+10)	501 (+3)	non	0	0
Histoire (2017)	24	702 titres (+2)	458 (+191)	oui	0	0
Langues d'Europe balkanique, centrale et orientale (2016)	11	5 927 titres (+ 383)	2 341 (+893)	oui	5,85	0
Philosophie (2014)	22 (+1)	1 171 titres (+ 8)	1 158 (+ 13)	oui	0,02	0
Langues, littératures, civilisation germaniques (2016)	19	521 titres (-2)	469 (+2)	oui	0	0
Psychologie et Psychanalyse (2018)	18	1 088 (-2)	901 (+ 8)	oui	0,869	0
Sciences de l'Antiquité (2017)	40	1453 titres (+ 2 titres)	1 112 (+ 94)	oui	5,40	33,91
Chimie (2016)	30	693 titres (- 1 titre)	667 (-1)	oui	0	0
Médecine et Odontologie (2004)	26 (-2)	11 043 titres (-10)	10 390 (-21)	oui	3,214	11,08
Physique (2016)	23 (+5)	640 titres (-1)	631 (+9)	oui	1,81	0
STAPS (2014)	17	139 titres	87 titres (+2)	oui	0	0
Sciences du numérique (2020)	10	275 titres	671 (+ 404)	oui	3,975	0
Economie et gestion (2020)	10	1 018 titres (+1)	671 (+151)	oui	1,185	0
TOTAL		27 835 titres (+ 398 par rapport à janvier 2025)	22 988 titres signalés PC (+ 2 573 par rapport à janvier 2025)		24,726 mL (contre 18, 092 mL en 2024)	138,544 mL (contre 3 127,365 mL en 2024) ⁵

Les chiffres entre parenthèses indiquent une comparaison par rapport à 2024.

- 1) Avec des collections visibles dans la base de gestion de la conservation partagée (PMB)
- 2) Déclarées dans la plateforme de travail collaborative (Flora)
- 3) Le désherbage ne peut pas être constant d'une année sur l'autre. Il s'agit de chantiers ponctuels.

2) Soutien du CTLes aux PCP

1. Outils

Le CTLes met à disposition des membres des PCP plusieurs outils informatiques :

- la base de gestion de la conservation partagée des périodiques développée sous le logiciel PMB, qui permet le signalement des titres des PCP⁴ ;

- la plateforme de travail collaborative, développée à partir du logiciel Flora, qui permet de signaler les propositions de dons, de gérer les transferts de collections entre établissements et d'enregistrer les bordereaux de désherbage.

2. Formations

Le CTLes apporte également son soutien aux PCP en organisant les **formations** à ces outils, afin de permettre aux membres des PCP de réaliser en toute autonomie les opérations de signalement et de positionnement ainsi que des propositions de dons et les transferts. Le

nombre de formations a baissé par rapport à 2024 (30).

Les formations aux outils et à la méthodologie sont désormais hybrides (en présentiel / à distance).

NOMBRE DE FORMATIONS ET NOMBRE DE STAGIAIRES FORMES PAR PLAN EN 2025

	Nombre de formations	Nombre de stagiaires
PCP Médecine et Odontologie	4	8
PCP Histoire	1	1
PCP Droit	2	2
PCP Physique et Astronomie	4	5
PCP Economie et Gestion	1	1
PCP Philosophie	1	2
PCP Sciences du numérique	1	1
PCP Sciences de l'Antiquité	3	5
PCP STAPS	3	3
PCP Psychologie et psychanalyse	3	3
TOTAL	23	31

Certaines formations ont pu être ponctuellement dispensées pour une seule personne, ce qui témoigne de la forte implication du CTLes dans la formation du réseau constitué des différents PCP.

3. Réunions de travail

L'activité des cinq agents copilotes des plans consiste également à animer des réseaux de professionnels des bibliothèques aux côtés des pilotes scientifiques.

Cela repose, pour chaque référent de plan thématique au CTLes, sur la participation aux :

- **comités thématiques** : organisés selon une périodicité régulière et rassemblant

⁴ Cette base de gestion est librement accessible en ligne : <https://pcp.docressources.fr/>

tous les membres du plan sous la coordination du pilote scientifique, en lien avec le référent du CTLes pour le plan, ces comités sont le lieu des prises de décision concernant le plan (sélection du corpus, arbitrage sur les positionnements, feuille de route et demandes de subventionnement, etc.),

- **points d'étape** : réunions tripartites entre un membre du plan, le pilote scientifique et le référent du CTLes. Ces réunions permettent de faire le point sur l'avancée des travaux d'un établissement en fonction de la feuille de route, de la consommation des subventions allouées et du besoin de subventions pour l'année à venir.

NOMBRE DE REUNIONS PAR PLAN EN 2025

	Nombre de comités	Nombre de réunions (préparation de comité, point d'étape avec les pilotes, participation aux groupes de travail, réunion individuelle par établissement...)
PCP Médecine	1	9
PCP EBCO	2	4
PCP Droit	0	10
PCP Economie	1	3
PCP Géographie et Urbanisme	1	2
PCP Germanique	0	0
PCP Sciences du numérique	3	5
PCP Psychologie	1	1
PCP Arts du spectacle	1	2
PCP Physique	3	10
PCP Sciences de l'Antiquité	1	3
PCP Chimie	0	2
PCP STAPS	1	2
PCP Histoire	1	0
PCP Philosophie	1	3
TOTAL	17	56

Les comités et autres réunions sont préparés et animés conjointement par les pilotes scientifiques et les agents du service de la conservation partagée, dénommés les co-pilotes. A la tête de

chaque plan figure un pilote scientifique, expert dans la discipline concernée et un co-pilote (CTLes).

4. Navette dédiée aux transferts PCP

Le CTLes propose aux établissements partenaires une **navette de transport mensuelle en Île-de-France** afin de faciliter les échanges de fascicules entre établissements et de permettre la constitution de collections de référence. Un agent du service de la conservation partagée se charge du recueil des besoins des partenaires, de la coordination et de la réa-

lisation de la feuille de route. Un binôme composé de deux agents de la conservation partagée réalise les tournées (chargements, livraisons, déchargements) en Île-de-France. Le CTLes fait parfois office d'espace tampon pour le stockage de cartons entre deux navettes au profit des établissements bénéficiaires.

Quatre navettes ont été réalisées en 2025 pour le compte de cinq PCP (Médecine,

Droit, Sciences du numérique, EBCO et Physique).

Au total, pour l'année 2025, **sept bibliothèques ont échangé 12,698 mL de collections** par le biais de ces navettes contre 17,21 mL en 2024⁵.

Ces quatre navettes en Île-de-France ont concerné 47 titres contre 69 en 2024 et ont représenté des transactions de 42 cartons.

TRANSFERTS REALISES PAR LE BIAIS DES NAVETTES CTLES PAR PLAN EN 2025

	Nombre de titres	Volumétrie (en mL)
PCP Droit	7	0,778
PCP Médecine	8	3,46
PCP Sciences du numérique	2	1,70
PCP EBCO	28	5,85
PCP Physique	2	0,91
Total	47	12,698

A ces navettes en Île-de-France, il faut ajouter des envois de collections du CTLes par voie postale, à titre de dons. Un envoi postal a

été expédié à l'Université de Lille pour le compte du PCP Physique et concernait un titre (0,09 mL).

3) Participation du CTLes aux PCP pour ses propres collections

Outre ses missions d'appui aux membres des PCP, le service de la conservation partagée du CTLes prend aussi en charge les opérations à réaliser dans le cadre des PCP pour les collections concernées qui appartiennent à l'établissement

Il s'agit pour chaque responsable de plan de récolter les titres concernés par le corpus

de ce plan, de positionner le cas échéant le CTLes comme membre du plan ou pôle de conservation, d'améliorer le signalement de ces titres (états de collections, amélioration des notices bibliographiques), puis de procéder aux propositions de dons, transferts et éliminations en concertation avec les autres membres du plan.

TRAVAUX DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS DANS LE SUDOC (POUR LES TITRES DU CTLES)

	Créations	Modifications	Suppressions	Titres délocalisés	Titres localisés
Notices d'exemplaires	41	2 128	198	0	0
Notices bibliographiques et d'autorité	21	69	0	24	41

⁵ Ces chiffres sont difficilement comparables d'une année sur l'autre car l'activité au sein des PCP évolue

chaque année en fonction des priorités validées annuellement par les établissements et du contexte de chaque université.

AVANCEE DES POSITIONNEMENTS DES TITRES DU CTLES, PAR PLAN, JANVIER 2026

	Nombre de titres localisés	CTLes pôle de conservation	CTLes membre du plan ou pôle associé	Positionnement non défini
PCP Médecine	2 283 (2 301)	1 329 (1 324)	954 (977)	0
PCP Droit	172	16	133	23
PCP STAPS	9	3	6	0
PCP EBCO	483 (441)	193 (119)	188 (184)	102 (138)
PCP Arts du spectacle	34	11	23	0
PCP Géographie	208 (207)	81	78	49 (48)
PCP Philosophie	113 (111)	20	92 (91)	1 (0)
PCP Germanique	35	4	28	3
PCP Histoire	35 (20)	0	29 (20)	6 (0)
PCP Antiquité	65 (66)	2 (1)	63 (37)	0 (28)
PCP Mathématiques	136	67	56	13
PCP Chimie	89	70	19	0
PCP Physique	241	122 (116)	119 (125)	0
PCP Economie	310 (312)	98 (57)	212 (136)	0 (119)
PCP Sciences du numérique	60 (59)	38	22 (21)	0
PCP Psychologie	129	44	84	1
Total	4 402 (4 368 en janvier 2025)	2 098 (1 971 en janvier 2025)	2 106 (2 024 en janvier 2025)	198 (373 en janvier 2025)

TRANSFERTS REÇUS, DONNÉS RÉALISÉS ET DESHERBAGE EFFECTUÉ PAR PLAN (POUR LES COLLECTIONS DU CTLES)

	Nombre de titres intégrés	mL intégrés	Nombre de titres cédés	mL cédés
PCP Psychologie	4	0,80	0	0
PCP Antiquité	1	0,016	0	0
PCP Economie	4	0,50	0	0
PCP Médecine	4	7,50	0	0
PCP Sciences du numérique	2	0,39	11	3,975
PCP Physique	8	0,81	3	1
Total	23	10,016	14	4,975

NB : les écarts entre les chiffres de ce tableau et ceux du « Tableau de synthèse des PCP co-animés par le CTLes » s'expliquent par les opérations réalisées par le CTLes sur ses propres collections au sein du PCMath, dont le pilotage est assuré par le RNBM.

4) Événements extérieurs liés aux PCP

Le CTLes a participé à la journée professionnelle du centre réseau 70 du Sudoc-PS (Rhône-Alpes, académie de Lyon), organisée par la Bibliothèque de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Celle-ci a eu lieu le 6 novembre, dans

l'objectif, d'une part, de présenter les missions générales du CTLes et, d'autre part, le fonctionnement des PCP jusqu'en 2025 et leur transformation en plan de gestion partagée à partir de 2026.

5) Appel à manifestation d'intérêt 2026-2030 : passage des PCP aux PGP

Une convention de partenariat entre le ministère de la Culture, la Bibliothèque nationale de France, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) et le CTLes a **redéfini une politique nationale de signalement et de conservation des périodiques, et précisé le rôle des acteurs** en exprimant des règles de fonctionnement partagées. Les PCP nationaux de l'ESR, les PCP régionaux et/ou patrimoniaux de la Culture, ainsi qu'un futur dispositif particulier pour les périodiques généralistes sont les outils à partir desquels doit se déployer cette politique.

Le MESR a décidé **de remplacer le réseau Sudoc-PS à partir du 1^{er} janvier 2026** par un nouveau dispositif structuré et organisé autour de Plans de Conservation Partagée des Périodiques au périmètre plus large : **les plans de gestion des périodiques (PGP)**, incluant dans la conception d'un même projet, en vue de la mutualisation des moyens mis en œuvre, **le signalement, la conservation et la numérisation des périodiques**.

Dans ce contexte, l'Abes et le CTLes ont publié conjointement **deux appels à manifestation d'intérêt (AMI)**, afin de :

- **soutenir l'engagement** des établissements documentaires souhaitant **poursuivre ou reprendre le pilotage d'un PCP existant** tout en s'insérant dans le nouveau dispositif articulé désormais avec le signalement et la numérisation des collections,
- permettre à de **nouveaux établissements** sous la tutelle du MESR de **s'engager dans ce nouveau dispositif**. Seuls le signalement et la conservation ont fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt. Les coûts de numérisation n'étaient pas éligibles dans cet AMI.

Les **principaux objectifs** du dispositif sont les suivants :

- constituer une collection scientifique nationale de référence dont la conservation est répartie ;
- compléter et améliorer le signalement des périodiques de référence de niveau scientifique dans le Sudoc ;
- rationaliser la conservation des titres sur le territoire national de manière concertée, sûre, pérenne, en constituant une collection scientifique de référence (le CTLes pouvant devenir pôle de conservation dans chaque plan, en raison de sa mission fondamentale et des moyens qui lui sont alloués par l'Etat) ;
- pouvoir constituer une collection à numériser ;
- favoriser, autant qu'il est possible, le partage des données de conservation permettant l'articulation avec les politiques d'acquisition, de numérisation et de patrimonialisation ;
- faciliter un désherbage concerté des collections imprimées, en vue d'une utilisation optimale des espaces ;
- assurer l'accès à la documentation dans les pôles de conservation par la fourniture de documents à distance aux formats papier et numérique et l'intégration des titres dans les bibliothèques numériques.

L'Abes devient l'interlocuteur de l'établissement pilote du PGP pour les questions administratives (conventionnement, finances, rapports). Elle établira donc les conventions avec les pilotes de PGP et leur versera la subvention ministérielle dédiée à ce projet. En parallèle, **les établissements doivent mettre à disposition le personnel nécessaire**, expert en catalogage des res-

sources continues, en conservation des collections imprimées et en gestion de projets de numérisation.

En tant que **copilote**, le **CTLes** apporte, aux côtés du pilote scientifique, son **support aux établissements** qui souhaitent constituer et faire vivre un plan pour permettre le bon fonctionnement des opérations. Il s'engage à :

- **accompagner les partenaires** dans la gestion du plan et impulser une dynamique collective ;
- **co-animer** le comité de pilotage du plan ;
- **mettre à jour les outils** de communication (listes de diffusion, annuaires, mémentos, etc.) ;
- **assurer la circulation de l'information** relative au plan au sein du réseau des bibliothèques participantes ;
- **assurer la formation** à la méthodologie et aux outils informatiques gérés par le CTLes ;
- **mettre à disposition** des établissements participants les **outils de gestion informatiques** nécessaires au fonctionnement du plan ;
- **assurer l'administration de ces outils** ;
- **fournir les données nécessaires** à la gestion du plan et accompagner le pilote dans leur traitement ;
- **veiller au respect des principes et des objectifs** du plan (en matière de désherbage, d'accessibilité des documents, de sélection des titres intégrant le plan, etc.) ;
- rassembler les informations permettant **d'établir un bilan annuel** ;
- participer à **l'étude des demandes de financement** et évaluer les projets ;
- **assurer le transfert gratuit de collections vers les « pôles de conservation » en Île-de-France**, alors qu'en régions, ces transferts sont financés par le dispositif national, objet du présent AMI.

Après l'analyse de ces deux AMI, le conseil d'orientation stratégique (COS), composé à parts égales d'enseignants-chercheurs et de professionnels de la documentation, a décidé en novembre 2025 la répartition qui suit, sous réserve de crédits versés au budget de l'Abes pour redistribution aux lauréats.

TABLEAU RECAPITULATIF DU FINANCEMENT ALLOUE AUX 26 NOUVEAUX PGP DES 2026

PGP (code Sudoc ou intitulé pour les nouveaux)	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
PCAnt	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCAS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PCDroit	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCEBCO	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCEco	32 180 €	32 180 €	32 180 €	32 180 €	32 180 €	160 900 €
PCChimie	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCMath	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCMed	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCHistoire	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCPhilo	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCPsy	27 900 €	27 900 €	27 900 €	27 900 €	27 900 €	139 500 €
PCGeo	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCNum	11 634 €	11 634 €	11 634 €	11 634 €	11 634 €	58 168 €
PCPhy	19 630 €	19 630 €	19 630 €	19 630 €	19 630 €	98 150 €
PCGer	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	32 550 €	162 750 €
PCSTAPS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PGP Biodiversité et écosystème	44 264 €	44 264 €	44 264 €	44 264 €	44 264 €	221 320 €
PGP Etudes acadiennes et québécoises	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PGP Géosciences	27 950 €	27 950 €	27 950 €	27 950 €	27 950 €	139 751 €
PGP Sciences religieuses	44 800 €	44 800 €	44 800 €	44 800 €	44 800 €	224 000 €
PGP Histoire de l'art et muséologie	42 112 €	42 112 €	42 112 €	42 112 €	42 112 €	210 560 €
PGP Science Politique	41 395 €	41 395 €	41 395 €	41 395 €	41 395 €	206 976 €
PGP Sciences de l'éducation	17 900 €	17 900 €	17 900 €	17 900 €	17 900 €	89 500 €
PGP Odontologie	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PGP Santé publique	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PGP Pharmacie	41 434 €	41 434 €	41 434 €	41 434 €	41 434 €	207 170 €
Total	676 699 €	676 699 €	676 699 €	676 699 €	676 699 €	3 383 494 €

Deux anciens plans (Arts du spectacle et STAPS) n'ont pas été retenus car leurs demandes financières annuelles étaient peu élevées. Le COS a

considéré que l'effort budgétaire pouvait être supporté par les établissements.

Trois demandes⁶ de création ont été refusées pour les raisons suivantes :

⁶ En 2025, l'Université Grenoble Alpes a annoncé officiellement l'arrêt du pilotage du plan en Études italiennes. Lors de la campagne des AMI, aucun dossier n'a été déposé pour cette discipline soit pour une relance soit pour

une reprise par un autre établissement universitaire. Son corpus de 107 titres sera démantelé et proposé aux autres PGP.

- Etudes acadiennes et québécoises / Université de Poitiers : le COS a souhaité donner la priorité à la création de PGP purement disciplinaires.
- Odontologie et Santé publique / Université Paris Cité : la proposition de scission de l'actuel plan médecine - odontologie en 4 plans distincts n'a pas été retenue. Le COS a préconisé une configuration différente autour

de deux PGP pour la période 2026-2030, l'un pour la médecine et l'autre pour la pharmacie (discipline à part). Le COS a également arbitré un cas particulier : soit l'extension des sciences religieuses au plan concernant la philosophie, soit la création d'un plan en sciences religieuses. A été retenue la création d'un nouveau plan en sciences religieuses, porté par la BNUS.

IV. Communication et visibilité de l'établissement

Le CTLes a continué de structurer sa communication et sa visibilité au cours de l'année 2025.

1) Communication interne

Les missions relatives à la **communication interne à l'établissement** ont été poursuivies, avec par exemple l'actualisation de l'organigramme au fil des arrivées ou l'organisation de l'intranet et de ses ressources.

Ainsi, les documents officiels, comme les comptes rendus de direction, de comité social d'administration, le règlement intérieur, le plan d'égalité professionnelle ou les délégations de signature ont été régulièrement publiés.

2) Communication externe

La création de **cartes de visites** permet désormais d'échanger plus facilement avec les collègues dans des événements extérieurs ou lors de visites au sein des locaux du CTLes.

La préparation de la future **journée professionnelle des Plans de Gestion des Périodiques (PGP)**, décalée en 2026, comprend un travail de communication. A cette fin, un logo réunissant des livres ouverts en forme de pissenlit a été conçu, symbolisant la diffusion des connaissances en réseau. Des kakémonos de présentation du CTLes seront également conçus pour l'événement.

Le travail de communication effectué autour du **site Internet du CTLes** comprend des actualités régulièrement ajustées pour suivre les nouveautés de l'établissement (nominations, recrutements, etc.) et de nouvelles pages. La **page AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt)**, dans le menu dédié au service de la conservation partagée, retranscrit les étapes

des deux AMI pour la création et le renouvellement des Plans de conservation partagée, désormais intitulés Plans de Gestion des Périodiques.

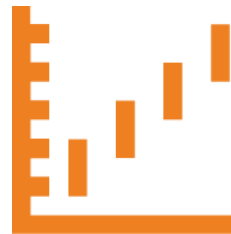
La seconde page met en avant le **Comité d'Orientation Stratégique (COS)**, nouvelle instance du CTLes créée en juin 2025, qui délivre des avis consultatifs sur des dossiers présentés en commission.

Le CTLes a suivi le mouvement « hello-quitteX » en janvier 2025 et a ainsi clôt son compte sur le réseau social « X » afin de focaliser sa présence sur les réseaux sociaux uniquement via **LinkedIn**. Les posts retracent les actualités du CTLes et mettent en valeur les nouveaux agents. Le nombre de connexions et de personnes suivant le CTLes progresse de façon constante. Aujourd'hui, 316 personnes suivent le CTLes sur LinkedIn et ont engendré plus de 6 500 impressions sur les posts de l'année 2025.

En fin d'année, une carte de vœux dématérialisée a été créée afin d'envoyer un visuel unique de l'établissement aux couleurs du CTLes.



MOYENS



I. Gestion du personnel

1) Effectifs

1. Répartition des effectifs par catégories au 31/12/2025

Catégorie	Grade	Nombre d'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou des stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels (budget Etat)	Nombre d'emplois sur ressources propres (budget propre)	Quotité travaillée (ETP)	Total des effectifs en poste au 31.12.25
Personnels en poste sur le site de Bussy-Saint-Georges							
A	Conservateurs généraux	1	1	0	0	1	1
	Conservateurs	2	2	1	0	2	2
	Ingénieurs d'études	1	1	0	0	0,9	1
	AAE	1	1	0	0	1	1
B	BIBAS	8	8	0	5	12,8	13
	TECH RF	1	1	0	0	1	1
	SAENES	1	1	0	0	1	1
C	Magasiniers	4	3	0	2	5	5
	ATRF	5	5	0	0	5	5
	ADJAENES	2	2	0	0	2	2
Personnels mis à disposition dans d'autres établissements							
A	Conservateurs généraux	2	2	0	0	2	2
Totaux		28	26	1	7	33,7	34

Sont à noter :

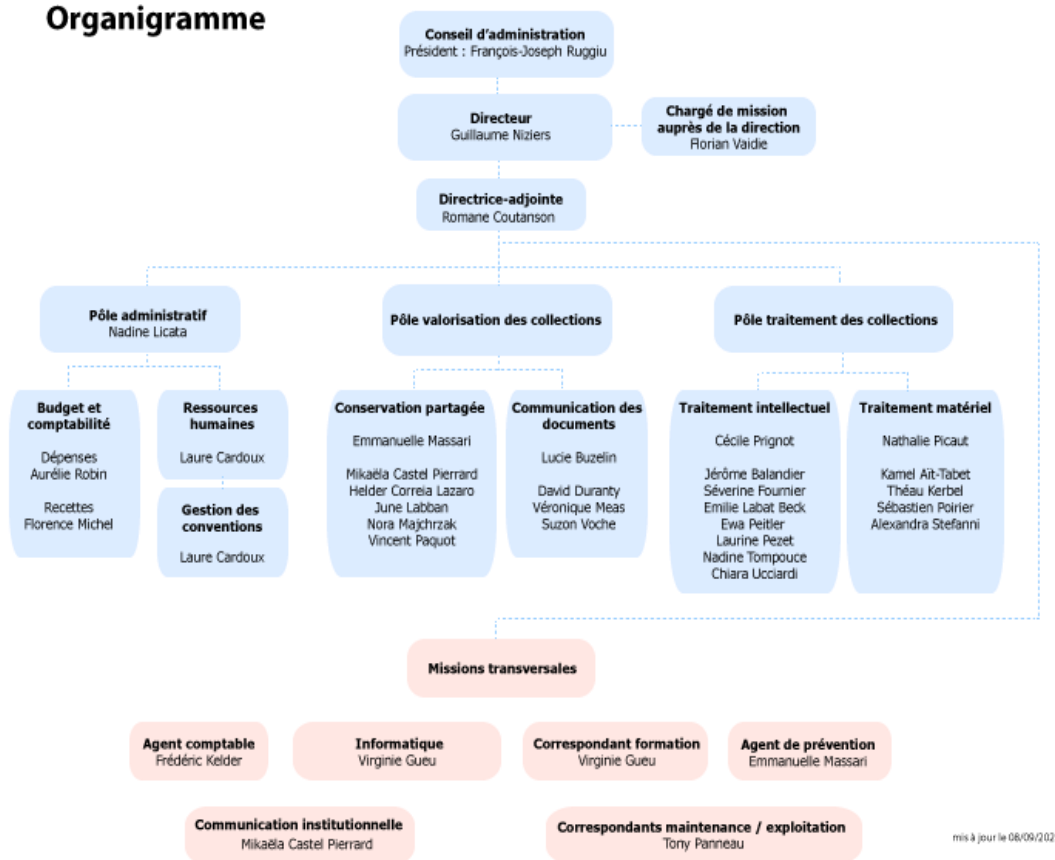
- Le départ en détachement d'un conservateur du 14 avril 2025 au 13 avril 2026.
- La démission d'une agente contractuelle de catégorie B au 27 août 2025 remplacée à compter du 1^{er} septembre 2025.
- L'arrivée d'une bibliothécaire assistante spécialisée par voie de mutation au 1^{er} septembre 2025.
- L'intégration de deux agentes contractuelles de catégorie B en 2025 (février et avril), au service de la conservation partagée et au service du traitement intellectuel des collections.
- L'intégration d'une agente contractuelle de catégorie C en 2025 (janvier) au service de la communication des documents.

2. Agents contractuels

Nombre	Catégorie	Grade	Quotité	Période
Budget propre				
3	B	BIBAS	100 %	Du 01/01 au 31/12/2025
1				Du 01/01 au 31/03/2025
1				Du 24/04 au 31/12/2025
1				Du 01/01 au 27/08/2025
1				Du 01/09 au 31/12/2025
1				C
1	Du 06/01 au 31/12/2025			
Budget Etat				
1	A	Conservateur	100 %	Du 01/09 au 31/12/2025
1	B	BIBAS	100 %	Du 03/02 au 31/08/2025

3. Organigramme au 31/12/2025

Organigramme



mis à jour le 08/09/2025

2) Promotions obtenues en 2025

Un agent a bénéficié d'un changement de grade dans son corps sur tableau d'avancement et a été promu ATRF principal deuxième classe au 1^{er} septembre 2025

Un agent a bénéficié d'un changement de grade dans son corps sur tableau d'avancement et a été promu SAENES classe exceptionnelle au 1^{er} septembre 2025.

3) Mutations obtenues en 2025

Un agent magasinier principal des bibliothèques 2^e classe a obtenu une mutation au service commun de la documentation de l'Université Bourgogne Europe au 1^{er} septembre 2025.

4) Télétravail

Le CTLes dispose d'une convention de télétravail depuis 2015 et applique depuis septembre 2021 l'accord du 13 juillet 2021 entre

l'Etat et les organisations syndicales sur le télétravail dans la fonction publique, décliné avec un protocole individuel.

NOMBRE D'AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL (TOUT OU PARTIE DE L'ANNEE)

Catégorie	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
A	1	1	1	2	1	4	4	4	4	5	5
B	2	2	2	2	2	6	7	11	12	11	11
C	0	0	1	1	0	2	3	3	3	4	5
Total	3	3	4	5	3	12	14	18	19	20	21

DETAIL DES AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL EN 2025

Filières	Catégories	Nombre d'agents	Période
Administrative	A	1	Du 01/01 au 31/12/25
	B	1	Du 01/01 au 31/12/25
	C	2	Du 01/01 au 31/12/25
Bibliothèque	A	2	Du 01/01 au 31/12/25
		1	Du 01/01 au 13/04/25
	B	7	Du 01/01 au 31/12/25
		1	Du 07/07 au 31/12/25
		1	Du 23/10 au 31/12/25
	C	2	Du 01/01 au 31/12/25
ITRF	A	1	Du 01/01 au 31/12/25
	B	1	Du 01/01 au 31/12/25
	C	1	Du 01/01 au 31/12/25

II. Formation et vie de l'établissement

1) Formation continue

En 2024, **34 formations** (26 intitulés différents) ont été suivies pour un total de **120 jours** de formation, contre 39 formations (33

intitulés différents) pour un total de 137 jours de formation en 2024.

BILAN DES FORMATIONS SUIVIES EN 2025

Nombre d'agents ayant suivi une formation professionnelle (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations)	65
Nombre de jours de formation	120
Nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent	3.75
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie A	4.8
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie B	1,71
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie C	1.85
Dépenses de formation*	22 777 € TTC
Mobilisation du compte personnel de formation	0
Nombre de formation post recrutement	0
* La somme comprend la dépense du compte formation + les dépenses de formation comptabilisées sur d'autres comptes.	

DETAIL DES FORMATIONS SUIVIES EN 2025

Thématiques de formation	Nombre de formations	Nombre d'agents formés
Connaissance de l'univers professionnel	21	26
<i>dans le domaine bibliothéconomique</i>	9	10
<i>dans le domaine administratif</i>	11	15
<i>dans le domaine de la communication</i>	0	0
<i>dans le domaine de la formation</i>	0	0
<i>dans le domaine de l'immobilier</i>	1	1
<i>dans le domaine de l'informatique</i>	0	0
Santé et sécurité	4	20
Préparation concours*	3	5
Langues, bureautique et efficacité professionnelle	5	13
Formation statutaire (post recrutement)	0	0
Bilan de compétences*	1	1
* Formations sur 2024/2025 (1 bilan de compétence, 2 préparations concours) ou 2025/2026 (1 préparation concours).		

2) Présentation du CTLes aux équipes de bibliothèques

Le 5 février 2025, le CTLes a accueilli la **directrice de Persée, la responsable du programme de numérisation concertée avec les bibliothèques (CollEx-Persée)**, le conservateur **chargé de collection Antiquité** de la **BIS** et la conservatrice **responsable du service des périodiques et des ressources électroniques** de la **bibliothèque interuniversitaire Cujas** dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail « Numérisation et conservation » (programme « Numérisation concertée » de CollEx-Persée).

Le 9 avril, une visite a été effectuée pour le directeur des **bibliothèques Mazarine et de l'Institut** et d'une partie de ses équipes dans le cadre du stockage provisoire des collections de l'établissement au CTLes.

Le CTLes a accueilli le 10 avril 2025 matin une partie des équipes de **La Contempo-**

raïne pour une visite de ses espaces et une présentation de l'organisation et du fonctionnement de ses différents services.

Dans le cadre de la préparation de la programmation 2026/2027, le CTLes a également organisé une visite à destination des **agents d'établissements documentaires parisiens intéressés pour s'inscrire dans cette prochaine programmation**. Les seize participants provenaient des établissements suivants : ESPCI, BIS – bibliothèque de géographie, FNSP, Université Gustave Eiffel, Université Paris Cité, Musée du Quai Branly, Observatoire de Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève.

Enfin, une visite a été organisée le 30 avril à destination du directeur de la bibliothèque du **Campus Condorcet** et ses équipes dans le cadre de l'aménagement de la partie B du bâtiment 11 et du traitement des collections de l'établissement.

3) Comité social d'administration (CSA)

En 2025, le CSA s'est réuni à trois reprises : le 11 février, le 19 juin et le 10 octobre.

Le CSA du 11 février s'est tenu en présence de M. Pierre Poquillon, **inspecteur santé et sécurité au travail** (ISST) de l'établissement. Une visite de l'établissement a suivi.

Une **visite de service** a été effectuée par le CSA le 10 avril 2025. Le service visité était celui de la **communication des documents**. Cette visite a permis de déterminer les points forts et les points à améliorer, dont ont découlé des éléments pouvant être traités par actions immédiates et d'autres examinés lors du CSA suivant.

4) Création du Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Dans la perspective de plusieurs projets d'ampleur inscrits dans la lettre de mission du directeur du CTLes, il est apparu opportun de créer une instance de conseil, qui apportera un point de vue extérieur sur les orientations de l'établissement, pour les confirmer, les préciser, les prioriser, les faire évoluer dans une vision prospective en fonction du contexte et des avancées tout en veillant à leur cohérence d'ensemble.

La mise en place du comité d'orientation stratégique (COS) constitue une étape importante dans l'évolution de l'établissement et vise à renforcer la cohérence et la pertinence

des services qu'il offre et à faire partager la reconnaissance de ses missions par la communauté universitaire.

Le COS se compose de 10 membres : nommés *intuitu personae* par le Conseil d'administration sur proposition de son président :

- 5 enseignants-chercheurs dont le président du Conseil d'administration,
- 5 professionnels des bibliothèques et de la documentation.

Les mandats sont de trois ans renouvelables. Le directeur et la directrice-adjointe du CTLes sont invités et prépareront les dossiers. Ils pourront proposer des invités selon les dossiers.

Le COS délivre des avis consultatifs, le Conseil d'administration restant le seul organe décisionnel.

En 2025, le premier dossier examiné par cette nouvelle instance a été l'analyse des différentes candidatures reçues dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des bibliothèques de l'ESR pour le financement de

plans de gestion des périodiques (lié à la convergence des réseaux des centres régionaux du Sudoc-PS et des plans nationaux de conservation partagée). Le COS a, en effet, participé à l'élaboration de ces deux AMI (juin) et à la sélection (septembre) des candidatures reçues.

III. Budget

1) Audit financier

En 2024, l'agence comptable du CTLes avait fait l'objet d'un **audit comptable** afin de conseiller l'établissement en identifiant les risques financiers et en pointant les dysfonctionnements et les anomalies éventuelles.

A la suite de la nomination d'un nouvel agent comptable et à sa prise de poste le 5 novembre 2024, l'ensemble des préconisations de l'audit a été suivi et a fait l'objet d'une présentation des régularisations sur l'annexe comptable du compte financier 2024 ainsi qu'à celle de 2025. La situation comptable est ainsi assainie.

2) Travaux financiers

Le CTLes a poursuivi ses travaux de **mise en place de la plateforme INFINOE** relative au nouvel infocentre des organismes publics nationaux visant à permettre la remontée des données budgétaires et comptables à la DGFIP, conformément aux instructions de cette dernière. Ce module, installé dans le logiciel financier PEP, collectera les budgets votés ainsi que les données financières en temps réel. Le CTLes a été accompagné sur toute la durée de cette mise en œuvre par son éditeur informatique Nexpublica. Après la phase de paramétrages, des tests et transmissions de flux ont de nouveau été menés dans le bac-à-sable. Le CTLes fait donc partie des 54 premiers établissements ayant pu intégrer la première phase de qualification qui s'est déroulée du 9 septembre

au 3 novembre 2025. Le succès de cette opération a permis au CTLes une mise en production en février 2026.

Le **plan d'actions du contrôle interne financier** a été actualisé afin de mettre à jour les événements ayant conduit à une résolution ou à une prévision d'actions à mettre en place en vue de corriger des risques identifiés et des difficultés rencontrées en cours d'année. En 2025, la cheffe du service administratif et financier ainsi que l'agent comptable ont suivi des formations spécifiques au contrôle interne budgétaire et comptable. Les documents joints en annexe du compte financier 2025 comportent notamment une cartographie des risques travaillée sur un nouveau support.

3) Compte financier

Cf. le document particulier présenté au conseil d'administration du 10 mars 2026.

4) Suivi du budget

Le budget initial 2026 a été voté au Conseil d'administration du 25 novembre 2025. Un budget rectificatif a été voté au conseil d'administration

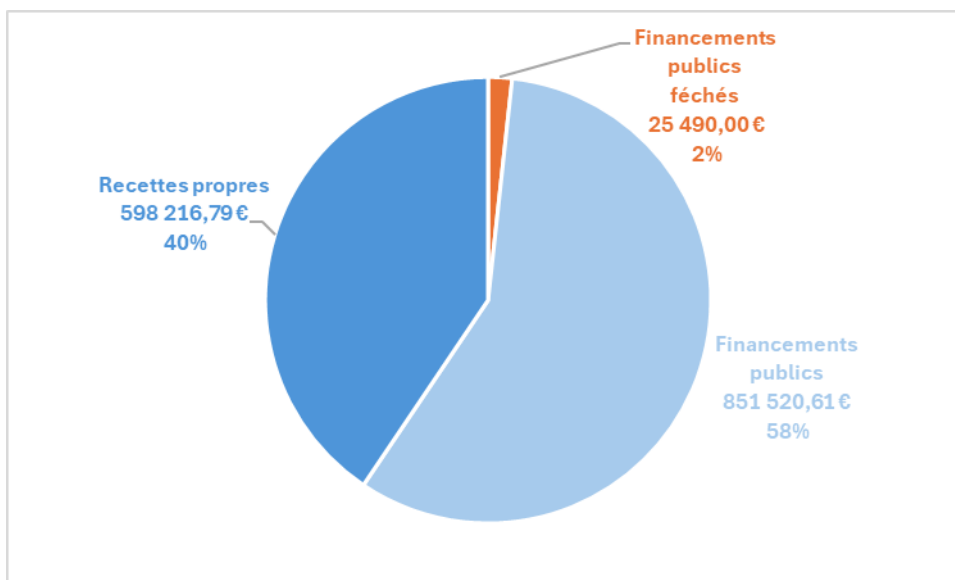
du 25 novembre 2025 afin d'ajuster des recettes et des dépenses.

1.1. Recettes

Un peu moins de deux tiers des recettes proviennent de **la subvention pour charge de service public (60 %)**, et **plus d'un tiers des ressources propres de l'établissement (40 %)**.

Montants budget rectificatif voté au CA du 25 novembre 2025	Montants exécutés 2025 (Encaissements)		Ecart COFI 2025 / CP du BR 2025	
Financements publics				
851 404,61 €	851 520,61 €	100,01%	116 €	Total Financements publics
851 032,00 €	851 032,00 €	100,00%	0,00 €	Subvention pour charges de service public (SCSP)
0,00 €	0,00 €			Subvention pour charges d'investissement
152,88 €	152,88 €	100,00%	0,00 €	Autres financements de l'Etat (Rectorat de Créteil - subventions repas)
219,73 €	335,73 €	152,79%	116 €	Autres financements publics (CPAM)
Recettes propres				
594 621,54 €	598 216,79 €	100,60%	3 595,25 €	Total Recettes propres
489 300 €	485 395,91 €	99,20%	-3 904,09 €	Locations d'espace (dépôt et stockage provisoire)
6 661,58 €	0,00 €		- 6 661,58 €	Droits d'entrée INSEE
60 000,00 €	73 385,95 €	122,31%	13 385,95 €	Communication des documents(dont reliquats 2024)
38 659,96 €	39 434,93 €	102,00%	774,97 €	Autres ressources propres
Recettes Fléchées				
25 490,00 €	25 490,00 €	100,00%	0,00 €	Total Recettes fléchées
				Subvention pour charges d'investissement fléchée
25 490,00 €	25 490,00 €	100,00%	0,00 €	Autres financements publics fléchés - Fonctionnement : Subvention PCP - recrutement d'un contractuel
1 471 516,15 €	1 475 227,40 €	100,25%		TOTAL DES RECETTES

REPARTITION DES RECETTES PAR ORIGINE



Les recettes propres proviennent principalement :

- de la **location d'espaces** pour 485 395,91 €, dont 1 876,69 € sont des recettes qui restaient à recouvrer de l'exercice 2024 ;
- de la **communication de documents** pour 73 385,95 € dont 8 298,15 € sont des recettes restant

à recouvrer de 2024. En 2024, les recettes de ce service s'élevaient à 64 468,04 €. Cette activité continue donc sensiblement à s'accroître, d'autant plus que la BIS a suspendu du 27 juin au 9 octobre 2025 son activité de communication de documents stockés au CTLes.

EVOLUTION DES EMISSIONS D'ORDRES A RECOUVRER

Evolution des émissions d'ordres à recouvrer	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de titres / ordres à recouvrer (OR)	860	707	511	630	619	598	572	534

En 2024, 534 ordres à recouvrer ont été émis, en légère diminution par rapport à 2024. L'activité de recouvrement se maintient à un rythme régulier avec des relances mensuelles, y compris sur l'exercice précédent. **L'effort de recouvrement** nécessaire à la bonne exécution budgétaire **reste soutenu** afin sensibiliser les

établissements à l'envoi de bons de commandes et aux paiements dans les délais.

Par ailleurs, la **fermeture définitive du restaurant interentreprises** de Bussy-Saint-Georges le 31 août 2025 a également impacté la facturation qui s'est arrêtée à ce même mois.

1.2. Dépenses

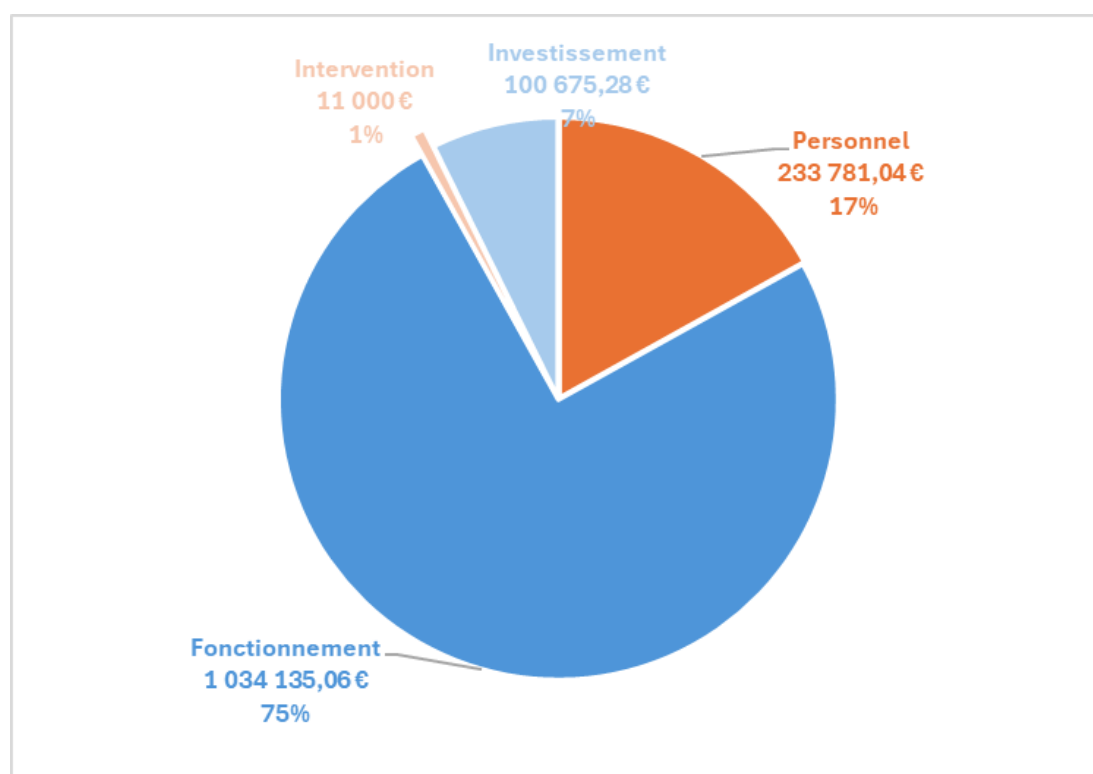
Les dépenses ont été exécutées pour un total de **1 379 591,38 €**, soit **94,44 %** par rapport au prévisionnel du budget rectificatif 2025.

REPARTITION DES DEPENSES EXECUTEES PAR ENVELOPPES

Dépenses présentées en HTR	Montants budget rectificatif voté au CA du 25 novembre 2025		Montants exécutés 2025 (Décaissements)		Ecart COFI 2025 / CP du BR 2025	Taux d'exécution (en %)
	AE	CP	AE	CP		
Personnel	237 500€	237 500€	233 781,04€	233 781,04€	-3 718,04€	98,43%
Fonctionnement	785 920€	1 092 520€	664 471,56€	1 034 135,06€	-58 384,84€	94,66%
Intervention	11 500€	11 500€	11 000€	11 000€	-500€	95,75%
Investissement	114 930€	119 230€	45 361,98€	100 875,28€	-18 354,72€	84,44%
TOTAL	1 149 850€	1 460 750€	954 614,58€	1 379 591,38€	-81 158,02€	94,44%

La répartition des **dépenses** par enveloppes montre que **les dépenses de fonctionnement** représentent la **part principale de l'exécution des dépenses**, tout comme les années précédentes. Le CTLes n'étant pas un établissement doté des responsabilités et compétences élargies (RCE), la masse salariale État n'est pas comptée dans son budget.

REPARTITION DES DEPENSES PAR ENVELOPPES



REPARTITION DES DEPENSES PAR DESTINATION

Destinations	Personnel	Fonctionnement		Intervention	Investissement		TOTAL
	CP	CP	%		CP	%	CP
Conservation		82 444,12 €	7,97		1 036,03 €	1,03	83 480,15 €
Communication des documents		12 196,88 €	1,18				12 196,88 €
Immobilier		483 233,53 €	46,73		81 716,88 €	81,17	564 950,41 €
Ressources humaines	227 111,45 €		97,15				227 111,45 €
Informatique		141 626,27 €	13,70		17 013,60 €	16,90	158 639,87 €
Frais généraux	6 669,59 €	260 277,07 €	25,17		908,77 €	0,90	267 855,43 €
Formation professionnelle		19 513,43 €	1,89				19 513,43 €
Valorisation		2 352,40 €	0,23				2 352,40 €
Impôts/Taxes		3 797,00 €	0,37				3 797,00 €
Autres dépenses spécifiques		28 694,36 €	2,77	11 000,00 €			39 694,36 €
TOTAL EXECUTION	233 781,04 €	1 034 135,06 €		11 000,00 €	100 675,28 €		

4.2.1. Fonctionnement

En ce qui concerne l'enveloppe **Fonctionnement**, les **destinations les plus importantes** sont l'**Immobilier**, les **Frais généraux** et la **Conservation**.

La destination **Immobilier** continue de constituer le **poste de dépenses le plus important de l'enveloppe Fonctionnement**. Elle représente 46,7 % du budget exécuté sur cette enveloppe : il s'agit principalement des dépenses liées à la convention de gestion des charges du site de Bussy-Saint-Georges entre le CTLes et la BnF (**462 705,25 €**). Les charges concernent principalement les fluides (eau, gaz pour le chauffage, électricité pour les parties communes), les maintenances (climatisation, groupes froids, électricité, serrurerie, détection

incendie, GTC), les contrôles techniques, l'entretien des espaces verts, la sécurité du site. La convention couvre la période 2024-2026. Par ailleurs, le CTLes a contractualisé avec la société Kardham afin de l'accompagner dans l'élaboration de son Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) pour **15 515,64 €**. Les deux autres dépenses d'immobilier concernent des travaux pour **2 513,44 €** à la suite d'une fuite d'eau au bâtiment 11, ainsi que **2 499,20 €** pour une assistance technique relative à l'étude de mise en conformité des trappes de désenfumage. Cette dernière prestation a décrété non nécessaire cette opération d'investissement prévue depuis 2014.

La destination **Frais généraux** représente un peu plus de 25 % de l'enveloppe Fonctionnement. La dépense majeure concerne le contrat d'approvisionnement en électricité en propre du CTLes, dans le cadre d'un marché subséquent porté par un accord-cadre signé avec la Direction des Achats de l'Etat pour la période 2024-2025 (**129 045 €**). Le marché de nettoyage des locaux constitue le 2^e poste de dépense (**38 125 €**). Ces deux marchés vont faire l'objet d'une nouvelle passation à partir de 2026 : avec la DAE pour l'électricité et avec l'UGAP pour le nettoyage. Il est à noter que la baisse du taux de consommation des autorisations d'engagement par rapport au prévisionnel du budget rectificatif est due à la modification de l'engagement relatif au marché de nettoyage 2026-2028, initialement prévu pour 150 000 € sur une durée de trois ans. En effet, le CTLes a été informé tardivement que l'UGAP imposait dorénavant un devis annuel. Les prestations de 2026 ont donc fait l'objet fin 2025 d'un bon de commande de 45 380 €. Le budget initial 2027 prévoira ainsi d'inscrire le coût prévisionnel des prestations 2027 en AE et CP, incluant la révision des prix.

Par ailleurs, d'importantes dépenses ont concerné des prestations d'honoraires afin d'assister ponctuellement le CTLes (poursuite à l'accompagnement du projet d'établissement ; aide à la résolution de conflit ; assistance juridique RH) pour un total de **32 762 €**.

La destination **Informatique** représente près de 13,7 % de l'enveloppe Fonctionnement. Le poste de dépenses principal concerne la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des services d'infogérance par la société L'Informatique Communicante (**25 434 €**). 2025 marque ainsi le démarrage du marché d'infogérance passé avec la société Apicomm, en

remplacement de la gestion par le centre de ressources informatiques de l'Université Gustave Eiffel dont c'était la dernière année de paiement (**27 127,88 €**). La passation de ce marché avec Apicomm a fait l'objet d'un engagement de **32 305,77 €** relatif à la mise en œuvre des premières prestations. Les paiements interviendront donc à partir de 2026. Les autres dépenses s'articulent principalement autour de l'hébergement et de la maintenance de logiciels (systèmes d'information documentaire Syrtis et Flora, financiers PEP, Grh, ImmosNet, Winpaie, site internet, base de gestion des PCP, Visiodoc, gestion du temps de travail Kélio). Il est à noter l'arrêt de la maintenance du logiciel de paie Grh par l'éditeur informatique Nexpublica. Le faible effectif des contractuels gérés par le CTLes ne lui a pas permis d'intégrer la gestion de leur nouveau logiciel. L'établissement a dû trouver une solution de remplacement avec la société Cegape, qui gère la paie des titulaires *via* le logiciel Winpaie. En concertation avec la DGFIP, le CTLes est ainsi passé en mode paie à façon pour la gestion des contractuels. Winpaie devient donc l'outil de gestion de ses deux types de paie : sur budget propre pour les contractuels et sur budget Etat pour les titulaires.

La destination **Conservation** représente près de 8 % de l'enveloppe Fonctionnement et concerne deux marchés pour la période 2024-2025 : le transfert des documents des bibliothèques partenaires vers le CTLes (**44 183,55 €**) et la fourniture des boîtes de stockage (**18 132,96 €**). Le marché de transferts de documents a fait l'objet d'une nouvelle passation pour la période 2026-2027 avec la même société (Gibergues devenue Alésia Déménagement). Le marché de fourniture de boîtes de stockage a quant à lui fait l'objet d'une prolongation jusqu'au 14 mars 2027.

4.2.2. Intervention

En 2024, l'enveloppe **Intervention** représente 0,80 % du total des dépenses. Elle correspond au versement d'une subvention à l'association du personnel ACTL (**11 000 €**). Cette subvention est destinée à proposer des animations ponctuelles afin de fédérer le plus grand nombre et de favoriser le bien-être et la cohésion de l'équipe : organisation de repas ; vente de tickets cinéma à prix réduit ; organisation du

Noël du personnel et du Noël des enfants. Elle participe également au financement des activités sociales et culturelles des agents, et propose la prise en charge d'une partie des frais d'hébergement et de transport liées à leurs vacances. Le projet de renouvellement des équipements sportifs est reporté en 2026 dans le cadre d'un futur partenariat avec l'association du personnel du CTBnF (APBnF).

4.2.3. Investissement

En ce qui concerne l'enveloppe **Investissement**, les destinations les plus importantes sont l'**Immobilier** et l'**Informatique**.

La destination **Immobilier** représente 81,17% de l'enveloppe Investissement. Les dépenses concernent la réfection des sols des couloirs de circulation du bâtiment 2 (**63 265,09 €**). Le CTLes a également engagé **22 733,18 €** pour financer une étude de faisabilité relative au premier équipement de l'aile B du bâtiment 11 : une première partie des prestations a été payée pour **12 675,72 €** et le solde fera l'objet d'une consommation des crédits restants en 2026. Enfin, l'installation de films occultants et opacifiants au bâtiment 2 a fait l'objet d'un paiement de **5 416,07 €**.

La destination **Informatique** représente 16,9 % de l'enveloppe. Les dépenses concernent principalement la poursuite du renouvellement du parc informatique (**10 655,28 €**).

Les autres dépenses ont porté sur des paramétrages : la mise en conformité du volume horaires dans le logiciel de gestion du temps de travail Kélio pour **2 759,57 €** ; l'ajout d'un champ dans le logiciel de gestion des PGP pour **914,48 €** ; la configuration d'un transfert de compétences dans le cadre de la gestion du système d'information documentaire Syrtis pour **831,19 €**. Des achats spécifiques ont également engendré le paiement de **1 047,31 €** pour l'achat de licences Windows et **805,77 €** pour l'achat d'un kit audio visio.

Les autres destinations **Communication de documents** et **Conservation** concernent principalement l'achat d'un nouvel aspirateur pour le dépoussiérage des collections (**1 036,03 €**).

SUIVI DE L'EXECUTION DES DEPENSES (NOMBRE DE DEMANDES DE PAIEMENT)

Evolution des émissions de demandes de paiement	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Personnel	73	71	87	107	111	146	184	200
Fonctionnement	568	572	411	430	451	530	570	535
Intervention							1	1
Investissement	12	8	24	19	20	37	28	18
Total	653	651	522	556	582	713	783	754

En 2025, **754 demandes de paiement** ont été émises, soit une diminution de 3,7 % par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par une légère baisse du nombre des demandes de paiement sur les enveloppes Fonctionnement et Investissement. La hausse du nombre de demandes de paiement sur l'enveloppe Personnel

est due à l'augmentation du nombre d'ETPT (7 ETPT en 2025 contre 6,2 en 2024), entraînant une hausse des mouvements sur les salaires, les charges et les frais généraux (médecine du travail et frais de restauration collective).

5) Gestion de l'immobilier

La BnF gère le site partagé entre le CTBnF et le CTLes à Bussy-Saint-Georges dans le cadre d'une **convention** de gestion des charges qui prend la suite de celle qui avait été signée en date du 10 juillet 2023. Cette convention est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et prend fin le 31 décembre 2026. Elle peut être prolongée par avenant par durée de trois ans, après réévaluation des montants relatifs aux provisions pour charges et aux frais de gestion.

La convention prévoit en outre que les factures de chaque poste de dépenses soient dorénavant transmises au CTLes pour un contrôle systématique, en complément des tableaux de synthèse communiqués annuellement. Un système de transmission par flux doit être étudié par la BnF. A ce jour, le CTLes est en attente de réception des factures afin d'organiser son contrôle et ainsi fiabiliser sa comptabilité.

IV. Bâtiments

Le CTLes partage le site de Bussy-Saint-Georges avec le Centre technique de la BnF (CTBnF).

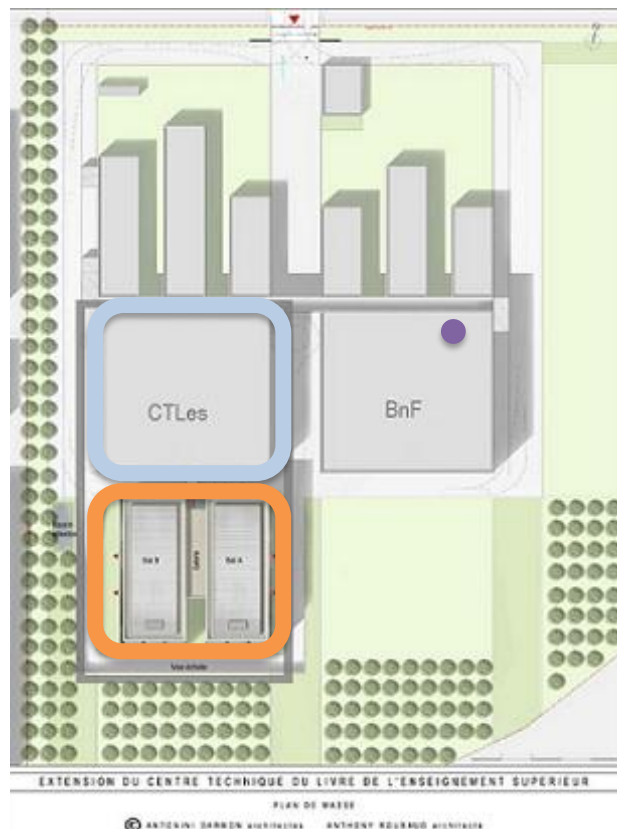
Les espaces du CTLes sont constitués par deux bâtiments, reliés par une passerelle :

- le premier bâtiment (en bleu sur le plan), appelé bâtiment 2, date de l'ouverture du site et est utilisé depuis 1996. Il comprend l'ensemble des bureaux et espaces de travail du CTLes, ainsi que des magasins traditionnels et de type industriel (grande hauteur), pour une capacité totale de 75 kmL de stockage.
- le second bâtiment (en orange sur le plan), appelé Bâtiment 11, est une ex-

tension livrée en 2016 et en usage depuis 2018. Il se divise en deux parties : la partie A équipée en rayonnages, et la partie B composée de plateaux nus restant à équiper. Les magasins équipés de la partie A du bâtiment (magasins traditionnels de rayonnage fixes et mobiles, un magasin double hauteur équipé de rayonnages mobiles électriques) ont une capacité de stockage de 55 kmL. Le bâtiment 11 comprend aussi la salle de réunion de l'établissement.

A ces deux bâtiments s'ajoute depuis 2022 la location d'une salle serveur dans le bâtiment 1 occupé par la BnF (point violet sur le plan, au sein du bâtiment 1).

PLAN DU SITE DE BUSSY-SAINT-GEORGES : LOCALISATION DES BATIMENTS DU CTLES



1) Travaux de rénovation, de maintenance et d'entretien

Le sol des voies de circulation du rez-de-chaussée ainsi que du premier étage a été rénové avec des dalles de type " puzzle" prévues pour le passage intensif de transpalettes. Ce type de rénovation a été choisi afin de permettre la poursuite de l'activité de l'établissement.

Les rideaux californiens initiaux qui équipaient les bureaux ont été remplacés par des films de discrétion au 1^{er} étage et des films floutés au rez-de-chaussée. Dans les magasins traditionnels du bâtiment 2 des films opaques noirs ont été posés afin de protéger les collections des rayons UV.

Les quatre systèmes de téléalarme d'ascenseurs et de monte-charges ont été remplacés pour assurer une meilleure sécurité des personnes lors de leur utilisation.

Le toit terrasse du bâtiment 11 a fait l'objet d'une recherche de fuite d'eau de pluie

qui était récurrente, puis d'une réparation par la société La Louisiane.

Enfin, un contrat de maintenance préventive a été conclu concernant l'entretien annuel des rayonnages mobiles double-hauteur du bâtiment 11. En effet, les pannes s'avéraient récurrentes sur ce matériel et obérait le prélèvement des ouvrages dans le cadre de la communication des documents. Le CTLes a donc opté pour un contrat prévoyant à la fois une maintenance préventive annuelle mécanique et électronique de ce matériel ainsi que pour une solution de dépannage rapide lui permettant de respecter son engagement relatif aux délais de communication.

2) Conformité des trappes de désenfumage des magasins de type industriel

Depuis plusieurs années une interrogation demeurait sur les besoins de mise en conformité des trappes de désenfumage du bâtiment 2. En 2024, le dossier était en cours d'instruction par la BnF, qui dispose des mêmes éléments dans ses bâtiments.

Le CTLes, le service régional immobilier du rectorat (SRI) de Créteil et le MESR souhaitaient une réponse solide, pouvant être recevable dans le cadre d'un contrôle de sécurité.

C'est pourquoi, sur les conseils du SRI, le CTLes a choisi de faire appel à un préventionniste extérieur pour instruire le dossier et statuer sur la conformité de ces trappes. L'étude a rendu un avis positif et le comité de gestion de site du 6 mars 2025 a acté leur conformité sous l'égide de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France. Cela a conduit à l'abandon de cette opération d'investissement.

3) Réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges

La mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de 2021 était attendue de la part du CTLes pour prendre en compte les scénarios esquissés ultérieurement par le rapport de l'IGESR (remis en 2023) sur l'avenir du CTLes en lien avec le départ de la BnF

du site. Ce travail a été entrepris mais n'a pas abouti. Désormais, c'est un nouveau SPSI qui est attendu par les tutelles en 2025. Celui-ci est en cours de rédaction par le CTLes avec l'appui technique de la société Khardam pour être finalisé en 2026.

V. Informatique

1) Parc informatique du CTLes

Au 31 décembre 2025, les agents du CTLes ont à leur disposition 86 ordinateurs, dont 29 portables, contre 79 ordinateurs dont 28 portables l'année précédente. Ce stock correspond aux postes individuels, à l'équipement des agents en télétravail, à différents postes communs dans des espaces de travail partagés (inventaire des documents, communication des documents, etc.) ainsi qu'aux postes en réserve pour permettre la migration vers Windows 11.

Le CTLes a continué le renouvellement de son parc informatique avec l'acquisition de 6 ordinateurs fixes et 2 ordinateurs portables.

Le renouvellement du parc a aussi porté sur l'achat d'écrans afin d'équiper les agents de double écran ou de grand écran selon leurs besoins.

Le CTLes a par ailleurs acquis un nouveau serveur pour remplacer l'ancien serveur devenu obsolète.

2) Mise en place d'une nouvelle infogérance

L'Université Gustave Eiffel (UGE) avait émis le souhait en 2023 de mettre fin à la convention actuelle avec le CTLes le plus rapidement possible. Les travaux de recherche d'un **nouvel infogéreur**, mis en attente pendant le passage au nouveau système de gestion documentaire, ont repris avec le recrutement d'un cabinet de conseil en informatique. Un audit a permis de lister les services qui devaient être repris par des partenaires institutionnels (Groupe

Logiciel ou Renater) et de préparer un marché pour les prestations pouvant être reprises par un opérateur privé. Le marché a permis de sélectionner un **prestataire répondant aux besoins du CTLes**. Le travail de mise en place de la nouvelle infrastructure a commencé fin 2025. Les opérations de mise en place de la nouvelle infogérance se poursuivront au premier trimestre 2026.

3) Syrtis, le nouveau SID du CTLes

Le **logiciel Syrtis** de la **société Tech Advantage** (TAD) est en fonctionnement au CTLes depuis **octobre 2024**.

Le logiciel est passé en hébergement et maintenance standard en 2025 à l'exception de quelques fonctionnalités qui avaient été mises de côté afin de ne pas repousser le passage en production sur le reste du logiciel. Ces fonctionnalités sont au nombre de trois : le vendangeur, la localisation des conteneurs par douchette et l'OPAC.

Le travail sur ces fonctionnalités amorcées en 2025 devra se poursuivre en 2026.

Le principal travail mené sur Syrtis en 2025 a été la mise en place des procédures pour permettre au personnel de pouvoir effectuer dans Syrtis toutes les actions qui étaient effectuées dans le système précédent et de régler les bugs qui n'avaient pas été détectés en phase de test.

4) Flora, plateforme de travail collaboratif des PCP

La **plateforme de travail collaboratif des PCP** n'a pas été incluse **dans le périmètre** du dialogue ayant pour objet l'achat de Syrtis, les fonctionnalités étant trop éloignées de celles recherchées pour le SID. La plateforme actuelle devra néanmoins être remplacée à terme. Les travaux de spécification d'une nouvelle plateforme de travail collaborative des PCP, débutés en interne en 2022 avaient permis de réaliser un programme fonctionnel pour le nouvel outil en 2023. Le dossier a été mis en attente depuis pour divers raisons (mouvements de personnels, charge de travail sur d'autres dossiers) et

il n'a pas encore été possible de le remettre en route. Le projet de réinformatisation de l'Abes lancé en 2025 a ajouté des inconnues qui, une fois levées devraient permettre d'avancer sur ce dossier de manière plus sereine.

La **plateforme de travail collaborative utilisée dans le cadre des PCP** repose donc toujours sur la brique GED du logiciel Flora.

Plusieurs pannes du système sont survenues en 2025, perturbant momentanément l'activité des services, mais aucune intervention ou panne majeure n'a été à déplorer.

5) Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

La **base de gestion de la conservation partagée des périodiques** développée sous le **logiciel PMB** est utilisée depuis 2014 et est toujours hébergée et maintenue par PMB Services.

Comme les années précédentes, le principal travail dans la base de gestion de la conservation partagée des périodiques reste un travail sur les données : saisie des nouveaux plans, des PPN et RCR des différents corpus, harmonisation des intitulés des établissements, mise à jour des formats d'exports, etc.

L'affichage **des liens vers le site Mir@bel** a été mis en place.

Les difficultés récurrentes de mise à jour des données issues de l'Abes ont été contournées en réalisant chaque semaine un import complet des données du SUDOC concernant les périodiques des PCP, au lieu d'une simple mise à jour. Les travaux engagés en 2024 avec PMB pour **une mise à jour vers une version plus récente** se poursuivront en 2026.

6) Évolution des applications comptables

Comme indiqué supra, le CTLes a poursuivi ses travaux de **mise en place de la plateforme INFNOE** relative au nouvel infocentre des organismes publics nationaux visant à permettre la remontée des données budgétaires et comptables à la DGFIP, conformément aux instructions de cette dernière. Ce module, installé dans le logiciel financier PEP, collectera les budgets votés ainsi que les données financières en temps réel. Le CTLes a été accompagné sur toute

la durée de cette mise en œuvre par son éditeur informatique Nexpublica. Après la phase de paramétrages, des tests et transmission de flux ont de nouveau été menés dans le bac-à-sable. Le CTLes fait donc partie des 54 premiers établissements ayant pu intégrer la première phase de qualification qui s'est déroulée du 9 septembre au 3 novembre 2025.

Il est également à noter l'arrêt de la maintenance du logiciel de paie Grh par l'éditeur informatique Nexpublica. Le faible effectif des contractuels gérés par le CTLes ne lui a pas permis d'intégrer la gestion de leur nouveau logiciel. Il a dû trouver une solution de remplacement avec la société Cegape qui gère la paie des

titulaires *via* le logiciel Winpaie. En concertation avec la DGFIP, le CTLes est ainsi passé en mode paie à façon pour la gestion des contractuels. Winpaie devient donc l'outil de gestion de ses deux types de paie : sur budget propre pour les contractuels et sur budget Etat pour les titulaires.

ORIENTATIONS POUR 2026



1) Politique générale de l'établissement

A la suite du renouvellement de son mandat, le 1^{er} janvier 2024, le directeur a reçu de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGE-SIP) une **lettre de mission** avec des objectifs à décliner dans un **projet d'établissement**.

Accompagné par la société Six & Dix, l'établissement a engagé cette réflexion autour de quatre orientations.

La première vise à **préparer le départ de la BnF et à redéfinir le projet immobilier du CTLes**. Elle permettra d'étudier l'équipement des espaces aujourd'hui en plateau nu, nécessaire à la poursuite des transferts de collections. Sans ces aménagements, la saturation des espaces actuels est projetée à échéance fin 2027. Ce projet dépasse aujourd'hui la capacité d'investissement de l'établissement et un dialogue est en cours avec sa tutelle, basée sur de premières études estimatives.

La deuxième enjoint à **redéfinir les types et statuts des documents accueillis**, en favorisant les cessions, en accroissant l'offre destinée aux stockages temporaires, en augmentant la proportion de périodiques par rapport à celle des monographies. Ces éléments auront un effet progressif sur la logique présidant aux prochains recueils des besoins mais celui de la période 2026-2027 restera sur les critères actuels.

La troisième invite le CTLes à **participer, en tant qu'opérateur documentaire de l'ESR, à la constitution d'une collection nationale scientifique de référence** en matière de périodiques de niveau recherche. Cela implique la consolidation et la gestion des différents plans de conservation partagée des périodiques (PCP). Un travail en ce sens est engagé depuis

janvier 2024 avec le ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture, la BnF, les agences du livres, l'Abes, Persée et des établissements de l'ESR engagés dans différents PCP afin de faire converger les réseaux PCP et Sudoc-PS. Comme mentionné p. 39, deux appels à manifestation d'intérêt ont été lancés et ont donné lieu aux nouveaux Plans de Gestion Partagée des Périodiques (PGP) qui succèdent aux anciens PCP.

Enfin, la quatrième invite le CTLes à **réfléchir, en tant qu'opérateur documentaire de l'ESR, à la mise en œuvre d'une politique nationale de fourniture de document à distance**, en engageant une collaboration avec l'Abes et Persée et en redéfinissant le service de fourniture de document (analogiques et numérique), dont la numérisation à la demande.

Ces quatre orientations seront intégrées au futur projet d'établissement, dont l'élaboration a débuté en 2025 et se poursuivra en 2026, auquel l'ensemble des partenaires du CTLes sera invité à contribuer.

Un second projet d'importance stratégique a été entrepris avec la mise à jour et l'édition du **nouveau schéma pluriannuel d'investissement immobilier** (SPSI) du CTLes pour la période 2025-2030 afin de prendre en compte le départ annoncé de la BnF du site. Ce travail doit être finalisé en 2026. L'établissement est accompagné par la société Khardam sur ce dossier, notamment pour la construction des bilans et analyses techniques qui le composent.

Les opérations décrites ci-après sont à appréhender dans cette double optique.

2) Activités liées aux collections

1. Opérations de transferts et de traitement des collections

L'année 2026 entamera la **première phase de la programmation bisannuelle d'activités** (2026-2027). Le CTLes prévoit de recevoir 3 048,90 mL de collections en transferts (dépôts et cessions).

A ces transferts s'ajoutera la transformation en dépôt de collections aujourd'hui conservées en

stockage provisoire, les travaux de transformation de dépôt en cession, le traitement des demandes de retours définitifs.

Le total de collections à traiter s'élève ainsi à 3672.9 mL pour l'année 2026.

2. Plans de gestion partagée

La convergence du dispositif des PCP thématiques de l'ESR et des centres régionaux du Sudoc-PS a abouti pour donner naissance aux **plans de gestion partagée des périodiques**. L'année 2026 marquera le lancement de ce nouveau dispositif. Le financement ministériel de cette politique nationale est passé de 350 000 € à 450 000 € afin d'accompagner cette évolution.

L'Abes reprend la gestion administrative des PGP thématiques, le CTLes conservant quant à lui son rôle de coordinateur national du dispositif.

Une **journée professionnelle** est également prévue en juin 2026, jalon important dans l'animation de ce réseau reconfiguré.

3. Communication des documents

La **hausse croissante des demandes de communications de documents se confirme** en 2025. L'année 2026 s'annonce dans la continuité de cette tendance.

Parmi les réflexions à engager pour 2026 figurent la possibilité d'une **optimisation des procédures de la communication des documents**, l'évolution de l'outil Syrtis et une

amélioration de l'ergonomie du local où se traitent les demandes.

En parallèle du traitement courant de ces demandes, la **redéfinition des services autour du fonds en cession** est toujours en cours, afin de le valoriser et d'accroître l'usage de cette collection, aujourd'hui très réduit.

3) Domaine informatique

1. Achèvement du déploiement du système d'information documentaire

Certaines **fonctionnalités** du nouveau système documentaire du CTLes (solution Syrtis de la société TAD-Progilone) doivent encore **être déployées** en 2026 :

- le vendangeur, permettant d'intégrer les données bibliographiques des collections en dépôt sans avoir à les localiser au

- CTLes (ces collections restant propriété des bibliothèques déposantes) ;
- la localisation des conteneurs par douchette ;
- la mise en place d'un accès public au SID.

2. Outil collaboratif des PCP

L'**outil de travail des PCP** est actuellement un module du système Flora qui perdure malgré le remplacement des autres fonctionnalités de ce logiciel par le système Syrtis. Le

CTLes conserve seulement la maintenance de ce module et recherche une **nouvelle solution technique**.

3. Refonte de l'infrastructure informatique

Les opérations de mise en place de la **nouvelle infogérance**, commencées fin 2025, devraient être finalisés au premier trimestre 2026 par la société APICOMM.

4) Gestion financière

1. Poursuite de la mise en place de la passerelle informatique INFINOE

Cette opération s'inscrit dans la démarche de **fiabilisation des informations budgétaires et comptables et de développement de l'auditabilité et de la transparence des comptes**. L'**objectif principal est de collecter** les budgets exécutoires de chaque opérateur public national (OPN) ainsi que toutes les

données budgétaires et comptables transmises en temps réel par le système d'information de l'établissement.

La qualification du CTLes dans la première vague des 54 établissements au niveau national doit permettre au CTLes une mise en production début 2026.

2. Améliorer la prise en charge des repas à la suite de la fermeture du RIE

A la suite de la **fermeture du restaurant inter-entreprises (RIE)** depuis le 31 août les agents du CTLes ne bénéficient plus d'une offre de restauration collective. Cet état de fait est problématique eut égard notamment à la localisation de l'établissement qui ne permet pas de rejoindre à pieds ou en transports en commun le centre-ville de Bussy-Saint-Georges dans un temps raisonnable sur la pause méridienne.

Une étude pour mettre en place une offre de tickets restaurant est en cours afin d'identifier les marges de manœuvre éventuelles pour dégager l'enveloppe budgétaire afférente de façon pérenne sur les ressources du CTLes, le Rectorat ne finançant pas ce type d'opération. Un second enjeu serait ensuite d'inclure leur gestion dans la gestion de la paie malgré différentes difficultés techniques identifiées.

5) Recrutements

Sont planifiés les **recrutements** suivants : un contractuel de catégorie B à la conservation partagée des périodiques, un contractuel de catégorie B au traitement intellectuel des collections ainsi que la prolongation du contractuel de catégorie A pour l'ensemble de l'année prochaine.

Le directeur ayant annoncé son départ au 1^{er} janvier 2026, une procédure de recrutement a été conduite par la direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle et a abouti à la nomination d'une nouvelle directrice qui prendra ses fonctions sans vacance du poste.

6) Perspectives immobilières

1. Mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Comme indiqué ci-dessus, le CTLes doit terminer la **mise à jour de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière** en fonction des préconisations du rapport de l'IGESR remis

en 2023 sur les perspectives d'avenir du CTLes après le départ de la BnF.

Celui-ci concernera la période 2025-2030.

2. Mise à jour de la convention d'utilisation du site

La BnF ayant annoncé son départ du site de Bussy-Saint-Georges à l'horizon 2030, le CTLes souhaite s'engager, conjointement avec la BnF, à une **remise à jour de la convention d'utilisation du site**, qui date de 2017, préalable au futur dialogue sur les emprises dont la récupération d'une partie par le CTLes est une

solide piste avancée par le rapport de l'IGESR sur l'avenir du CTLes. Ce travail sera effectué avec l'appui de sa tutelle (Rectorat et service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

3. Entretien des bâtiments

Plusieurs travaux sont prévus au CTLes en 2026. Concernant **le chauffage et l'optimisation énergétique**, est prévu en premier lieu le remplacement des deux rideaux d'air chaud hydrauliques par des modèles électriques : la puissance hydraulique libérée sera récupérée pour installer de nouveaux radiateurs à eau dans les zones déficitaires.

Concernant **le traitement de l'air et la ventilation**, est prévue la remise en conformité

des systèmes d'extraction, en priorisant deux zones : le local de dépoussiérage et l'atelier de communication des documents.

Est également prévue la **rénovation des sols** pour les niveaux 2 et 3 (réfection des deux dernières voies de circulation dégradées) ainsi que la reprise d'une allée du magasin industriel par rabotage du béton existant.

4. Équipement d'espaces de stockage en rayonnages

La programmation d'activités pour la période 2026-2027 et la cartographie plus précise des métrages occupés et disponibles (grâce à Syrtis) a permis de réaliser une projection de la **saturation des espaces à échéance 2027** (hors retours définitifs). Le CTLes doit donc assurer la planification de l'équipement de la partie B du bâtiment 11, soit 4 niveaux de magasins dont un en double-hauteur, et de son financement, pour que l'établissement puisse continuer à accueillir les collections de ses partenaires.

Dans ce cadre, en 2024, une démarche de *sourcing* a été entamée et différentes sociétés d'équipement ont été contactées. Celles-ci sont venues sur place pour prendre connaissance des espaces et présenteront différentes possibilités d'équipement avec différents phasages associés à un coût estimatif. En parallèle, une note a été adressée au MESR pour présenter le projet,

associée à une demande de subvention, ce projet dépassant les capacités d'investissement de l'établissement.

En 2025, l'étude portant sur la conformité des trappes de désenfumage s'étant révélée concluante, le CTLes a obtenu de sa tutelle l'autorisation de reporter l'utilisation des crédits initialement provisionnés (provision de 500 000 € et subventions de mise en sécurité de 375 000 €) afin d'aider au financement de ce projet. Avec un accompagnement (AMO), une étude de faisabilité est en cours de réalisation afin d'élaborer trois scénarios d'équipement qui seront présentés à la tutelle de l'établissement au premier semestre 2026. En fonction du scénario retenu, une première tranche de travaux pourrait débuter courant 2026.



Accessibilité des contenus : Le présent rapport d'activité a été réalisé de façon à faciliter l'accessibilité de son contenu. Une version .docx est également disponible sur demande à ctles@ctles.fr